MARTIGNAS Magazine

Mars 2024
ville-martignas.fr

Dossier

La Forêt : Un espace à protéger

P. 14

242

Sommaire

REVIVRE 04
> RÉTROSPECTIVE

DÉCOUVRIR 06
> CITOYENNETÉ
> TRAVAUX

HABITER 08
> ENVIRONNEMENT

VIVRE 10
> ENFANCE
> SOLIDARITÉ
> AÎNÉS

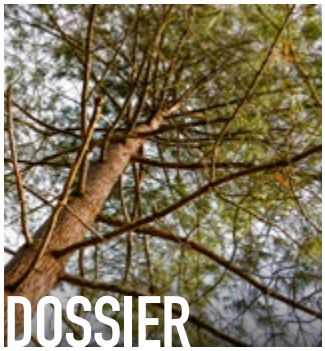

COMPRENDRE 14
> LA FORÊT :
UN ESPACE À PROTÉGER

RENCONTRER 21
> PORTRAITS

SE DIVERTIR 22
> SPORT
> CULTURE
> ASSOCIATIONS
> AGENDA

TRIBUNE – INFOS + 31

Cérémonie de remise des médailles d'honneur et de départ à la retraite des agents de la collectivité

Mercredi 7 février, les agents de la communes ont été mis à l'honneur à l'occasion d'une cérémonie en salle du conseil municipal.

Parmi les récompensés :

4 agents pour la médaille d'argent, correspondant à 20 ans de carrière, 1 agent pour la médaille de vermeil, soit 30 ans de carrière, 2 agents pour la médaille d'or, soit 35 ans de carrière.

7 agents, partant à la retraite, ont également été remerciés pour leur travail dans la collectivité.

Au nom du conseil municipal et de la Ville, Jérôme Pescina et Clotilde Mercier, la Directrice Générale des Services, les ont remerciés personnellement pour leur implication professionnelle et leur engagement au service de la collectivité.

Vos prochains numéros

AVRIL
Écho de la Jalle n°13
MAI
Martignas Magazine n°243

PARTAGEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS DE LA VILLE AVEC #martignasetmoi ET @villedemartignas

Retrouvez toute l'actualité ville-martignas.fr

SUR L'APPLICATION city mag J'aime ma ville

ET LES RÉSEAUX

@villedemartignas

Recevez par mail les actualités de la Ville, tous les vendredis, en vous abonnant à notre newsletter.

NOUS CONTACTER

M. le Maire / Hôtel de Ville
33127 Martignas-sur-Jalle
Tél. : 05 57 97 00 50 / Fax : 05 57 97 00 56
accueilmairie@ville-martignas.fr
communication@ville-martignas.fr

Police municipale : 05 57 97 00 60
Élu de permanence : 06 83 81 57 13

Site web : www.ville-martignas.fr

Directeur de la publication : Jérôme Pescina
Comité de rédaction : François Abbé, Yann Buléon, Benjamin Bardon, Cyrielle Grenier, Valentin Joyez, Valérie Lafosse, Laurène Lelu.
Rédaction : service communication
Conception graphique : Valentin Joyez
Photographies : ©Service communication, ©Envato, ©Philippe Lissart, ©Bordeaux Métropole, ©Cyrielle Grenier, ©Les associations.
Dépôt légal à parution.
Imprimeur : Imprimerie Laplante - Tirage : 4 200 exemplaires.
Imprimé sur papier issu de sources responsables.
Distribution : Distri-scoop

La forêt comme marqueur de notre identité communale.

A Martignas-sur-Jalle, la nature est omniprésente. Par l'eau qui sillonne notre commune avec la Jalle et son réseau hydrographique composé de cours d'eau, crastes et fossés, et par sa forêt qui couvre la majeure partie du territoire communal. Un trésor naturel qui nous entoure et qui fait partie intégrante de notre identité communale.

La forêt, c'est bien plus qu'un simple ensemble d'arbres. C'est un écosystème complexe et diversifié, qui abrite une multitude d'espèces animales et végétales. C'est un lieu de ressourcement et de détente pour bon nombre d'entre nous, où nous aimons nous promener et nous ressourcer. C'est également un réservoir de biodiversité, qui contribue à réguler le climat et à purifier l'air que nous respirons.

La forêt est également un espace de travail pour de nombreux acteurs locaux, qui en prennent soin au quotidien. Je pense notamment aux forestiers, aux gardes forestiers de l'ONF, aux pompiers, et à tous ceux qui œuvrent pour préserver cet écosystème fragile.

Ce magazine met à l'honneur notre forêt et ceux qui la protègent. Notre objectif commun de préservation doit débuter par sa connaissance. C'est ce que vous propose ce dossier en vous rappelant les moyens de protection et la réglementation qui en émane pour limiter les risques et notamment celui des feux de forêts.

La protéger c'est aussi la préserver de l'urbanisation. Ainsi, à l'occasion de la modification du Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux Métropole, nous avons rendu à la nature plus de 16 hectares de parcelles qui étaient fléchées comme zones constructibles dans sa précédente version. La cartographie de la forêt présentée dans le dossier vous expose sa présence au cœur du tissu bâti. Pour garantir sa préservation, nous avons instauré un nouveau zonage limitant la densification par les divisions parcellaires dans les secteurs urbains qui accueillent un couvert forestier important.

Depuis le début de mon mandat, nous avons également lancé une action de sanctuarisation des espaces naturels les plus sensibles de notre commune, qui a déjà conduit à l'acquisition de plus d'un hectare de forêt. Par ailleurs, plus de 600 arbres et arbustes ont été plantés sur le territoire communal ces 3 dernières années en lien avec Bordeaux Métropole et un nouveau jardin de poche sort ce mois-ci de terre dans le quartier Sud.

La démarche que nous avons initié de la « Ville durable 2030 », poursuit ces mêmes objectifs de préservation et sont étendus à de multiples domaines de compétence de notre collectivité pour garantir à notre ville un cadre de vie durable et responsable.

Depuis novembre 2023, j'œuvre à la préservation de l'eau, des milieux naturels et de l'agriculture sur un territoire plus étendu que celui de notre commune, par une délégation confiée par le Président de Bordeaux Métropole, de porter le Parc des Jalles, représentant 10% du territoire métropolitain et s'étendant sur 9 communes.

J'aurais le plaisir de vous retrouver pour « Le Maire en direct » le lundi 11 mars prochain. Je vous donne la possibilité de me suggérer des thèmes à aborder et de me poser des questions en amont et durant cette session. N'hésitez pas !

Semaine de la Petite Enfance, actions de lutte contre le harcèlement scolaire, actualités des services publics et des associations, découvrez dans ce numéro toutes les informations utiles qui accompagneront votre mois de mars, qui se clôturera par le grand carnaval le samedi 30 mars. Décollage immédiat pour l'espace !

Jérôme Pescina

Maire de Martignas-sur-Jalle
Conseiller métropolitain délégué au Parc des Jalles de Bordeaux Métropole

Janvier - Février 2024

Rétrospective

Retour en images sur ce moment de partage intergénérationnel à l'occasion de l'Épiphanie ce mercredi 24 janvier ! Les générations se sont réunies pour savourer de délicieuses galettes des rois et partager un moment chaleureux.

Jérôme Pescina, Maire de la Ville de Martignas-sur-Jalle aux côtés des élus municipaux, d'Eric Poulliat, député de la Gironde et de Nathalie Delattre, sénatrice de la Gironde, a formulé ses vœux à l'ensemble des Martignassais le jeudi 11 janvier.

Soirée magique à la Bibliothèque Municipale le vendredi 2 février. De nombreuses surprises, ateliers ensorcelants et quiz numérique lors de cette « Nuit des livres » sur le thème d'Harry Potter.

« Ensemble pour le Téléthon de la Jalle » a remis un chèque de 7 000 € au représentant de l'AFM Téléthon, Éric Avril, en présence des nombreux bénévoles, samedi 3 février.

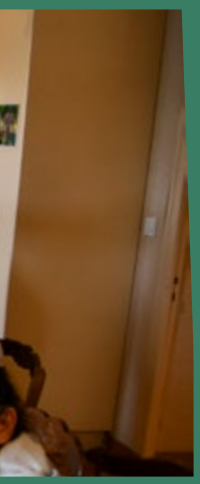

Le 1er février, la crèche collective Françoise-Dolto a accueilli les parents pour fêter la chandeleur lors d'une soirée crêpes.

Samedi 10 février, les artistes de la compagnie Nicolas Saez nous ont fait voyager et rêver depuis la Salle Gérard-Philipe à travers un spectacle de flamenco impressionniste.

Le 19 janvier, a eu lieu la traditionnelle distribution de chocolats aux aînés de l'EPHAD du Bourg par M. le Maire Jérôme Pescina et les élus du conseil municipal.

Création du Conseil communal de Santé le 12 février réunissant tous les professionnels de santé de la commune pour œuvrer collectivement à un bon accès aux soins à Martignas-sur-Jalle.

Citoyenneté

RÉUNIONS DE QUARTIER

Venez rencontrer le Maire, Jérôme Pescina, et son équipe municipale lors de nos rencontres de quartier pour des discussions conviviales et constructives. Ensemble, abordons les sujets qui comptent pour vous :

- Amélioration du cadre de vie, sécurité, environnement, animations et bien plus encore.
- Créer un lien de proximité avec votre mairie, participer à façonner l'avenir de nos quartiers et faire entendre votre voix pour un quotidien meilleur.
- Contribuer à rendre notre ville encore plus agréable à vivre.

Le Maire se déplacera pour vous rencontrer personnellement dans votre quartier à partir de 19h. En cas de conditions météorologiques défavorables, les rencontres pourront se dérouler à la salle Gérard-Philipe.

Quartier Les Pins : **Le lundi 29 avril 2024**

Quartier Terre Rouge : **Le lundi 06 mai 2024**

Quartier Sud : **Le lundi 13 mai 2024**

Quartier Est : **Le jeudi 16 mai 2024**

Quartier Centre : **Le mercredi 22 mai 2024**

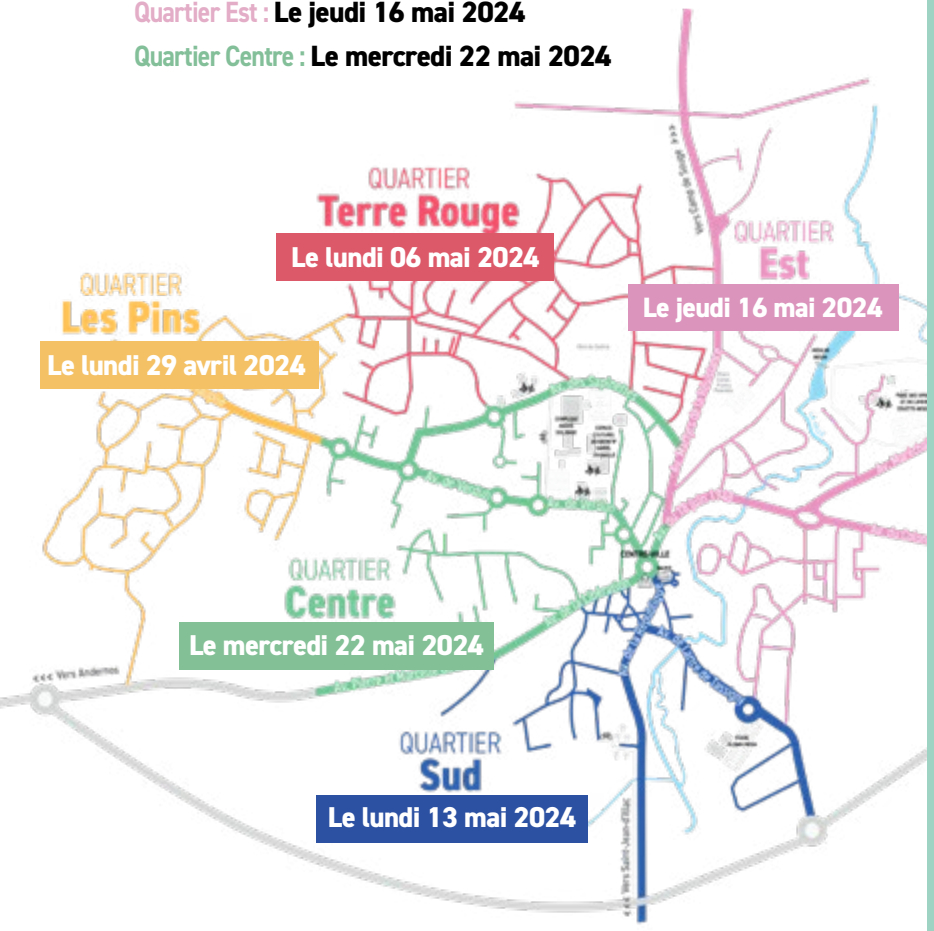

ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN 2024 : LE VOTE SIMPLIFIÉ POUR LES ÉLECTEURS

Les électeurs français seront appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024 pour élire leurs représentants au Parlement européen. Son rôle principal est d'élaborer les lois au niveau européen. Il établit également, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'Union Européenne. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour.

Combien d'eurodéputés français élus en juin 2024 ?

Le 13 septembre 2023, les eurodéputés ont approuvé la décision du Conseil européen d'augmenter le nombre de sièges de 705 à 720 pour la prochaine législature. La nouvelle répartition des sièges est modifiée pour douze pays de l'UE, notamment pour la France qui enverra 81 élus au Parlement européen, au lieu de 79 actuellement.

VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Il est conseillé de vérifier son inscription sur la liste électorale de Martignas-sur-Jalle sur le site : www.elections.interieur.gouv.fr même si celle-ci remonte à plusieurs années et qu'aucun déménagement n'a été effectué au cours des dernières années.

Vous avez jusqu'au 6ème vendredi avant le scrutin pour le faire, soit jusqu'au 1er mai (en ligne) et au 3 mai 2024 (en mairie). L'inscription peut se faire en ligne, ou directement à la mairie avec votre carte nationale d'identité ou votre passeport et un justificatif de domicile de moins d'un an.

Pour en savoir plus sur votre inscription à la liste électorale ou en faire la demande : *https://www.ville-martignas.fr/services-publics/droits-et-demarches-pour-les-particuliers/*

VOTE PAR PROCURATION : LA DÉMARCHE ENTIÈREMENT DÉMATÉRIALISÉE

Procurations, bulletins de vote, propagande électorale... un décret publié au Journal officiel du 31 décembre 2023 liste de nouvelles règles applicables aux prochaines élections européennes :

- Pour les seules élections européennes, l'électeur effectuant une demande de procuration en ligne, sera **dispensé de déplacement s'il « atteste de son identité à l'aide d'un moyen d'identification électronique présumé fiable et certifié »**, à savoir le service en ligne *france-identite.gouv.fr/* (en cours d'expérimentation).
- **Le régime de validité des bulletins de vote imprimés par les électeurs :** les bulletins imprimés en noir et blanc sur papier blanc à partir des modèles produits par les candidats et ne comportant pas de mention manuscrite ne sont pas nuls.

BIENTÔT 8 000 MARTIGNASSAIS !

Au 1er janvier 2024, la commune de Martignas-sur-Jalle compte un total de 7993 habitants.

Avec une augmentation de 100 individus par rapport à l'année précédente, la population Martignassaise démontre ainsi une croissance démographique maîtrisée dans un cadre naturel attrayant.

De plus, nous avons accueilli **72 nouveau-nés** au cours de l'année 2023, enrichissant ainsi notre communauté de jeunes Martignassais.

Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à ces nouveaux habitants ainsi qu'aux petits Martignassais, qui participent à l'épanouissement et au développement de notre commune.

Chiffres 2023 :

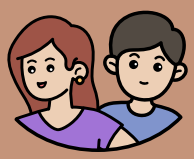

7 993 HABITANTS

72 NAISSANCES

Source INSEE – Recensement de la population 2024

Travaux

UN NOUVEL ECRIN DE VERDURE À MARTIGNAS-SUR-JALLE : LE JARDIN DE POCHE SUR LA PLACE DE L'AMITIÉ

Au sein de notre commune de Martignas-sur-Jalle, un nouveau projet d'embellissement voit le jour, offrant aux martignassais un espace vert convivial et apaisant. Cet espace situé sur la Place de l'Amitié sera inauguré au printemps, invitant petits et grands à profiter d'un cadre végétalisé pour se divertir ou se reposer.

Les travaux de création de ce Jardin de Poche ont débuté le 5 février et se poursuivront ce mois-ci. Durant cette période, des mesures seront prises pour garantir le bon déroulement des opérations et la sécurité des résidents. Ainsi, l'accès à la Place de l'Amitié sera temporairement restreint pour les résidents de l'allée des Tilleuls, du 5 au 16 février, afin de faciliter la réalisation des travaux.

Le Jardin de poche de l'Amitié accueillera une végétalisation conséquente, une table et des bancs ainsi qu'une plateforme de jeu. Les travaux de ce jardin permettent aussi de créer une noue paysagère pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales d'un secteur qui était confronté à des difficultés en la matière.

Nous remercions tous les résidents pour leur compréhension et leur coopération pendant cette période d'aménagement.

En contribuant à la réalisation de ce projet, nous participons collectivement à rendre l'environnement municipal plus verdoyant et agréable pour tous.

La Ville s'engage ainsi à offrir aux habitants des espaces de vie conviviaux et respectueux de la nature, favorisant le bien-être et la qualité de vie de chacun.

PÉRIODE DES TRAVAUX :
du 5 février au 10 mars

DE NOUVEAUX LOGEMENTS POUR LES FAMILLES DE MILITAIRES

La Ville de Martignas-sur-Jalle est confrontée à une demande croissante de logements pour accueillir les militaires et leurs familles, avec plus de 900 membres du personnel stationnés au Camp de Souge.

Dans le cadre du plan Ambition logement, le Ministère des Armées a pris des mesures concrètes en partenariat avec la société Nové pour répondre à ce besoin pressant.
50 nouveaux logements seront ainsi construits d'ici 2025 sur le camp de Souge, dans le cadre d'un contrat novateur visant à moderniser et accroître l'offre de logements disponibles pour les militaires et leurs proches sur la commune.

Environnement

Le Projet Ville Durable 2030

Instauré par la municipalité en 2020. Conformément à l'engagement de faire de Martignas-sur-Jalle une ville durable et responsable, celle-ci a souhaité en effet que chaque grand projet développé par la commune en matière de développement durable puisse être mené en concertation, afin d'aboutir à des actions concrètes répondant aux besoins de la population.

Le groupe de travail très participatif rassemble élus, acteurs associatifs ou habitants sensibilisés au développement durable et à la transition écologique. Il a pour mission de définir les actions à mettre en place autour de 3 grands thèmes ainsi que de piloter leur mise en œuvre :

- Le bien-être urbain (qualité du cadre naturel, économique et social)
- L'éco-responsabilité communale. La politique menée se veut avant tout engagée vers la réduction des déchets, des gaspillages et de l'empreinte carbone, que ce soit celle de la collectivité ou celle de particuliers, vers la lutte contre toutes les nuisances et contre le dérèglement climatique.
- La protection de la biodiversité locale.

Ainsi le Groupe Projet se réunit deux à trois fois par an, pour définir les actions à mener et faire le bilan des actions achevées.

Un compte rendu des échanges est envoyé aux membres présents et excusés afin que tous aient le même niveau d'information.

Le Groupe Projet comprend une diversité d'acteurs afin de favoriser la diversité des échanges et points de vue.

Actuellement, ce sont 32 membres qui le composent, pour des réunions rassemblant en général une vingtaine d'entre eux. Une liste d'actions a été dressée lors des premières réunions ainsi qu'une hiérarchisation.

ACTIONS DÉJÀ RÉALISÉES :

- Actions mobilités : zones de rencontre, zones 30, arceaux à vélo (50 implantés), enquête vélo auprès des collégiens, promotion du vélo rando
- Opérations de sensibilisation : Rencontres du développement durable, puis 3 évènements majeurs devenus réguliers : Martignas 100% Nature, Martignas 100% éco gestes et Fête de l'arbre
- Collecte déchets verts conduisant à plus de 3 t CO2 économisés par an
- Transition énergétique : thermographies aériennes des bâtiments, intégration au plan de relance national des travaux l'école JDLF
- Eveil du goût des enfants à la cantine, lutte contre les gaspillages : table de tri, gâchimètre à pain, valorisation des biodéchets dans les jardins du Radis Joli
- Actions Propreté urbaine et Déchets: greenwalks, opérations dépôts sauvages, relevés CityMag, distributions composteurs, valorisation des sapins de Noël, des coquilles, des mégots
- Végétalisations : plan gestion différenciée, jardins de poche, plantations (plus de 500 arbres et arbustes), plantation d'arbres fruitiers, études du Parc Nature Loisirs, opérations trottoirs vivants
- Observation et protection faune/flore : balades en forêt de découverte de la biodiversité, abris chauves-souris, hôtels à insectes, nichoirs, actions ferme pédagogique
- Définition de parcours arborés martignassais et carte des chemins de promenade, plan bancs publics (plus de 30 bancs placés).

Le format de ces réunions a récemment changé : désormais par souci d'efficacité ce sont pour chacun des défis un tout petit nombre de sujets prioritaires qui sont débattus par un effectif fidélisé.

Nous relançons actuellement une nouvelle vague de recrutement : si vous êtes intéressé par les différentes thématiques de la transition écologique et que vous souhaitez vous investir dans la vie de votre commune, rejoignez-nous !

« Il n'y a pas de passagers sur le vaisseau Terre ; nous sommes tous des membres de l'équipage. Ne ménageons pas nos efforts ! » (M. McLuhan)

Plus d'informations :
Laurie MENERET - Chargée de transition écologique :
05 57 97 00 50 / l.meneret@ville-martignas.fr

NOUVEAU PROGRAMME DU PARC DE JALLES 2024

Le parc des Jalles, étendu sur 6 000 hectares, est le premier parc naturel et agricole de Bordeaux Métropole, offrant une diversité de paysages et un riche patrimoine, constituant un véritable écosystème de biodiversité.

Du 2 mars au 29 juin 2024, Bordeaux Métropole vous convie à explorer ce territoire unique à travers une série d'animations gratuites adaptées à toute la famille. Le nouveau programme est disponible directement en Mairie ou sur le site de Bordeaux Métropole.

PROGRAMME DISPONIBLE ICI

Ouverture de la Ferme Pédagogique à tous !

La ferme pédagogique ouvre désormais ses portes à l'ensemble de la population à partir du dimanche 07 avril 2024.

Depuis 2020, la ville de Martignas-sur-Jalle est propriétaire de la ferme pédagogique située au 20 rue Louis Blanc, un site exceptionnel désormais dans sa troisième année d'exploitation, après avoir été ouvert aux structures à vocation pédagogique en 2021. Fruit d'une collaboration entre les différents services municipaux, ce lieu a été entièrement rénové et offre désormais aux visiteurs la possibilité de découvrir plus de dix-sept espèces animales sur un parcours de près de 500 mètres. Agréé par le ministère de l'Éducation Nationale, cette installation à vocation pédagogique a accueilli plus de 4 000 élèves au cours des trois dernières années, offrant ainsi un outil d'initiation à l'environnement remarquable.

Pour l'occasion, la Ville a le plaisir de vous inviter à venir fêter l'ouverture au public le dimanche 7 avril dès 14h30 où vous pourrez assister à un discours d'inauguration et vous aurez l'occasion de visiter librement le parcours. Pour les familles qui le souhaitent, un atelier vous sera proposé avec une inscription au préalable sur l'application CityMag.

Nous vous invitons donc à venir en famille ou entre amis profiter de ce nouvel espace naturel à Martignas-sur-Jalle.

Périodes et horaires d'ouverture :

- Période d'ouverture :
Du 7 avril au 31 octobre 2024
- Pendant les vacances scolaires :
Les mercredis et vendredis de 14h30 à 17h30
(Entrée possible jusqu'à 17h)
- Période scolaire :
Les dimanches de 14h30 à 17h30.
(Entrée possible jusqu'à 17h)

Retrouvez l'ensemble des conditions d'accès et les règles de fréquentation des services organisés par la ville en dehors des heures ou périodes d'école sur le site de la Ville.

Tarifs de la ferme :

- Entrée Enfant : 2 €
- Entrée Adulte : 3 €
- Pack famille (2 adultes/2 enfants) : 8 €
- Pack 20 visites (non nominatif) : 30 €

Billetterie :

- Directement sur place
(en carte de paiement ou en espèces)
- CityMag :

Une collecte numérique citoyenne et une exposition de sensibilisation en mars !

La Ville de Martignas-sur-Jalle fait partie des 28 communes de Bordeaux Métropole mettant en place une collecte numérique citoyenne en mars 2024 dans le cadre du « Mois de la collecte numérique ». Nous vous rappelons que la commune va mettre en place un point de collecte et de sensibilisation à cette occasion du 4 au 31 mars.

Le point de collecte mettra à votre disposition des box permettant de recueillir vos appareils :

- Une box en bois sécurisée accueillant vos petits appareils informatiques
- Une box grillagée permettant de stocker le gros matériel sans données personnelles
- Une Electribox d'Ecologic réceptionnant vos petits appareils ménagers et domestiques électriques

Quand ? Du 4 au 31 mars

Où ? Lieu de collecte : Accueil du CCAS (Pl. Charles de Gaulle, 33127 Martignas-sur-Jalle)

Pendant cette période, une exposition organisée par Bordeaux Métropole et présentée par la Ville sera mise en place à la Salle Claude-Monet. Son objectif sera de sensibiliser la population, les agents et les étudiants aux enjeux environnementaux et sociaux des équipements numériques à chaque étape de leur vie, mais également de les informer sur l'impact de l'extraction minière et la raréfaction des matières premières non renouvelables.
Les martignassais auront également l'occasion de participer à un atelier de sensibilisation à la consommation numérique le mercredi 20 mars de 13h30 à 17h30 à la salle Claude-Monet. Un atelier ludique aux enjeux environnementaux liés à la consommation du numérique animé par l'ambassadeur de l'association World Clean Up Day et Anthony Blindron, Conseiller numérique de la commune.

Quand ?
Exposition : Du 4 mars au 31 mars
Animation de sensibilisation :
Mercredi 20 mars (14h-17h30)

Où ? Salle Claude-Monet (2 Av. de la Libération, 33127 Martignas-sur-Jalle)

Qui ? Tout public. Entrée Libre.

Contact : Laurie MENERET - Chargée de transition écologique : l.meneret@ville-martignas.fr
05 57 97 00 50

Bilan de la collecte des déchets verts*

*service crée en mai 2022

+90 tonnes
de déchets collectés dont 55,80 tonnes en 2023

41 kilos
de masse collectée / foyer en 2023

6,2 tonnes
collectée pour 160 foyers en moyenne par collecte

3,4 tonnes
de CO_2 économisés en 1 an de collecte

NOUVEAUTÉ 2024

Depuis le début de l'année 2024, chaque foyer a désormais la possibilité de récupérer jusqu'à 7 sacs, contre 6 précédemment. Ces sacs peuvent être obtenus gratuitement à l'accueil de la mairie, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

Seuls les sacs fournis par la mairie seront acceptés par le collecteur. Nous vous recommandons de marquer vos sacs au feutre indélébile avec le numéro et le nom de votre rue. Chaque foyer pourra ainsi se faire collecter jusqu'à 7 sacs mais toujours dans la limite de 10 unités (avec les fagots) présentées en vue de la collecte.

Le nombre de collectes annuelles évolue également cette année. Le ramassage des déchets sera désormais effectué 10 fois par an au lieu de 9 et il s'effectuera une fois par mois, de février à décembre (sauf août).

C'est un service gratuit qui nécessite une inscription obligatoire pour chaque ramassage, au plus tard le lundi précédant la collecte, avant 12h.

Prochaine collecte :
Jeudi 21 mars

Inscriptions :
Jusqu'au lundi 18 mars avant 12h

Inscription à la prochaine collecte de déchets vert

Enfance

RÉSEAU GIRONDIN
PETITE ENFANCE - FAMILLE - SANTÉ
UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

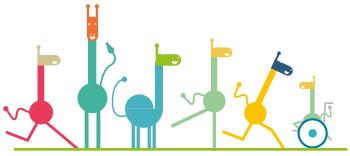

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

DU 6 AU 13 AVRIL 2024 : JEUX ET MOUVEMENT

Du samedi 6 au samedi 13 avril, c'est le retour de la Semaine de la Petite Enfance. La Ville de Martignas-sur-Jalle avec le Centre Communal d'Action Social (CCAS) en collaboration avec le Réseau Girondin de la Petite Enfance, le Relais Petite Enfance, la Bibliothèque Municipale, l'accueil de loisirs, les écoles maternelles, le Centre Socioculturel Les Terrasses et la micro-crèche du Berceau renouvellent cet événement.

Cette année, le thème associé à cette Semaine de la Petite Enfance est « Le mouvement à travers le jeu », en référence aux Jeux de Paris en 2024 qui approchent à grands pas. Le mouvement à travers le jeu, est une approche très stimulante dans le chemin de développement de l'enfant, ainsi qu' un moyen d'explorer et découvrir le monde tout en prenant conscience de son corps.

Retrouvez l'intégralité du programme sur www.ville-martignas.fr

SAMEDI 6 AVRIL

- **Activité micro crèche du Berceau au Vélo**

Atelier parents - Temps d'échanges et de partage d'expérience, jeux régressifs
Comment identifier le besoin de reconnexion à soi
De 10h à 12h
Sur inscription

- **Ateliers "Quand un cirque "**

Venez découvrir l'univers du cirque de manière ludique
De 10h à 10h45 et de 11h à 11 h45
Site de la calinière enchantée,
Sur inscription pour les 0-3 ans

- **Matinée jeux pour tous petits**

De 10h à 11h30
Bibliothèque Municipale

- **Pique-nique participatif au Jardin de poche**

À 12h
Présence notamment de Sophie, les mains de Sophie créent du lien (animatrice / formatrice éveil et signes)

LUNDI 8 AVRIL

- **Ouverture de l'espace jeux et découvertes**

Modules et espaces à explorer autour du thème "jeux et jouets"
De 16h à 18h
Salle Gérard-Philipe

- **Porte ouverte activité Judo ASM**

De 17h30 à 18h30
Inscriptions / renseignements : judomartignas@gmail.com
07 81 67 53 54 (laissez un message vocal) 14 av de Verdun 33127 Martignas sur Jalle
Dès 6 - 7 ans

MARDI 8 AVRIL

- **Atelier «Quand un cirque «**

Venez découvrir l'univers du cirque de manière ludique
Moment à partager avec la présence des parents
De 16h45 à 17h45
Salle Gérard-Philipe
Sur inscription pour les 0-3 ans

- **Espace jeux et découvertes**

De 16h à 18h
Salle Gérard-Philipe

MERCREDI 10 AVRIL

- **Ateliers Cubetto :**

Coder sans écran, c'est possible !
Je joue, je programme avec le robot Cubetto. Ce petit robot en bois permet de s'initier aux bases de la programmation informatique par le jeu et l'imaginaire. Mobile inspiré par la pédagogie Montessori et le langage LOGO. Il se programme facilement à l'aide de blocs de fonctions et un tableau de commande. Il est idéal pour développer l'imagination des enfants

PLUS D'INFOS

Toute la matinée
Sur inscription 10 enfants/atelier
Bibliothèque Municipale
3-6 ans, périscolaires

- **Atelier : Robot Matalalab !**

Faites le Bouger, danser ... un atelier pour les petits explorateurs
À 10h, 10h30 et 11h
Bibliothèque Municipale
De 4 à 6 ans

- **Proposition d'une activité par les animateurs du périscolaire**

Espace jeux et découvertes
De 15h à 18h
Salle Gérard-Philipe

- **Lecture "Des histoires et des robots"**

À 17h20
Bibliothèque Municipale
Tout public
De 3 à 6 ans

- **Parcours sensoriel**

Formation des 6 anneaux des Jeux Olympique, venez habillé d'une couleur olympique !
De 16h30 à 17h30
Salle Gérard-Philipe

- **Proposition musicale**

École de musique
À 18h30
Salle Gérard-Philipe

JEUDI 11 AVRIL

- **Espace jeux et découvertes**

De 16h à 18h
Salle Gérard-Philipe
Tout public

VENDREDI 12 AVRIL

Production Krakatoa
Concert live
À partir de 3 mois
Réservé aux professionnels des structures de la petite enfance
À 10h et 11h
Salle Gérard-Philipe
« Les bulles musicales ?
Ce sont des petits concerts acoustiques, au format adapté pour les touts petits proposés par le Krakatoa.... Une petite bulle musicale à découvrir et à vivre entre petits et grands ! Ce sont des temps de partage, de découverte et de dialogue autour de la musique et de la création !
Une maman chuchote aux oreilles de son enfant les secrets de la vie, des chemins parcourus, vécus ou à venir...
C'est aussi l'histoire de l'amour immense, infini et inconditionnel.
Ayi Cé est un spectacle musical petite enfance, une rencontre en musique d'une très grande justesse. Un autre dialogue avec les tout-petits et ceux qui les accompagnent. »

- **Danse pré natale**

Nolween Binard
nol@danse
De 15h à 16h
Sur inscription
Salle Relais Petite Enfance
Site de la Calinière

- **Atelier d'éveil corporel**

Baby danse
De 2 à 4 ans
De 16h10 à 16h55
Sur inscription
Salle Relais Petite Enfance
Site de la Calinière

- **Soirée thématique**

Un enfant, comment ça marche ?
Psychomotriciennes : Raphaelle Gentieu et Claire Nicollet
À 20h
Salle Gérard-Philipe
Entrée libre

SAMEDI 13 AVRIL

- **Stand d'informations**

Petite Enfance / Enfance
À 9h30
Salle Gérard-Philipe

- **Spectacle "Mam'selle Bulle"**

Compagnie 2boutsdeficelle
Stand Enfance / Petite Enfance à l'issue du spectacle
À 10h15
Salle Gérard-Philipe
Sur inscription
Tout public (0-6 ans)

- **Porte ouverte activité Judo ASM**

De 11h15 à 12h15
Dès 4 - 5 ans
Inscriptions / renseignements : judomartignas@gmail.com
07 81 67 53 54 (laissez un message vocal) 14 av de Verdun 33127 Martignas sur Jalle

- **Activité Chasse au trésor**

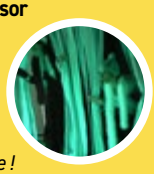

Centre Socio Culturel
De 15h30 à 18h30
Ouvert au public
Organisation d'une excitante chasse au Trésor pour toute la famille !
Laissez-vous emporter par l'aventure lors de cette journée mémorable placée sous le signe du partage et de la découverte. Les participants sont invités à rejoindre l'aventure à leur convenance. Dès leur arrivée, chaque équipe se verra remettre une carte, leur ouvrant les portes de défis sur les thèmes du jeu et du sport

- **Découverte du Baby Gym - ASM**

Évolution sur un parcours avec un parent (de 5 à 20 enfants)
De 15h30 à 17h
Salle Hélène-Boucher
Sur inscription
De 2 à 5 ans

DU SAMEDI 6 AVRIL AU SAMEDI 13 AVRIL

- **Exposition « Touche à tout »**

Une exposition pour bouger et expérimenter
Horaires d'ouverture de la bibliothèque
De 0 à 5 ans
Parcourez et jouez dans l'univers de l'album " Touche à tout" d'Anne Letuffe ! Entrez dans le livre-cabane, construisez le « Grand Paysa-jeu », inventez les règles avec le « Petit Paysa-Jeu » et son jeu de cartes, partez en exploration dans deux tunnels de motricité pour ramper, se reposer, lire et jouer ensemble.

Retrouvez l'intégralité du programme sur : www.ville-martignas.fr

Tous mobilisés contre le harcèlement scolaire

La lutte contre le harcèlement à l'école mobilise de nombreux établissements et acteurs pour créer un environnement scolaire sûr et bienveillant. Au cœur de cette mobilisation, la Ville de Martignas-sur-Jalle met en place de nombreuses initiatives concrètes visant à sensibiliser, prévenir et intervenir contre le harcèlement au sein des établissements scolaires. Notamment à l'occasion du Safer Internet Day, un rendez-vous annuel de sensibilisation aux usages du numérique à destination des jeunes, des familles et de la communauté éducative.

Le Centre socioculturel Les Terrasses a mené une action marquante auprès des collégiens sur le thème du cyberharcèlement le vendredi 19 janvier à la salle Gérard-Philipe avec la diffusion du film "Plus bas que terre" du réalisateur bordelais Ludovic Lescieux. Cette projection a permis d'ouvrir le dialogue et d'engager une réflexion profonde sur les dangers du harcèlement scolaire et le cyberharcèlement en présence du réalisateur et quelques acteurs, Mathilde JANOTA, psychologue et doctorante à l'Université de Bordeaux, la gendarmerie de Gironde et les acteurs locaux. Cette initiative a permis de sensibiliser les jeunes aux enjeux du cyberharcèlement et à promouvoir des comportements respectueux sur Internet.

Du côté des établissements scolaires de la commune, l'école Jean de la Fontaine s'est positionnée en tant qu'établissement pilote dans la mise en œuvre du programme pHARe (Programme de lutte contre le harcèlement à l'école).

Ce programme, déployé dans les écoles, collèges et lycées, vise à prévenir et à traiter les situations de harcèlement grâce à l'implication de 400 référents académiques et départementaux répartis sur tout le territoire. L'expérimentation de ce programme a démontré des effets très positifs sur le climat scolaire, la sécurisation du cadre éducatif et l'implication des élèves. Le personnel de l'école Jean-de-la-Fontaine et les équipes périscolaires suivent un protocole national de traitement des situations de harcèlement, garantissant un suivi fin et traçable de chaque cas, de son signalement à sa résolution.

La directrice académique adjointe des services de l'Éducation nationale et inspectrice d'académie, Anne Christie, et Isabelle Bonnet, inspectrice Education Nationale de la circonscription de Saint Médard en Jalles ont visité l'école Jean de la Fontaine dans la matinée du mardi 6 février. Cette visite a été l'occasion d'échanger avec les élèves de CM2 sur les actions mises en place dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire, ainsi que de réaliser des ateliers de réflexion sur le sujet. Cette visite souligne l'engagement des autorités éducatives dans la promotion d'un environnement scolaire inclusif et respectueux.

Dans la continuité de cette démarche, l'école participe à la onzième édition du concours "Non au harcèlement", où les élèves sont invités à concevoir un support de communication accompagnant leur projet de lutte contre le harcèlement. Cette année, une mention spéciale "valeurs du sport" récompensera les initiatives traitant de la prévention du harcèlement à travers l'éducation physique et sportive.

Toutes ces initiatives illustrent la mobilisation de la communauté éducative contre le harcèlement à l'école, en mettant en œuvre des actions concrètes et innovantes pour prévenir et combattre ces violences.

Les vacances de printemps approchent :

Pensez aux inscriptions pour le centre de loisirs

Pour les parents qui travaillent ou qui cherchent des activités enrichissantes pour leurs enfants pendant les périodes de vacances, l'accueil de loisirs met à votre disposition un site exceptionnel niché au cœur de la Plaine Colette-Besson, à proximité de la Ferme pédagogique qui offre un environnement naturel entouré des animaux.

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS :
Le portail est votre mode d'inscription privilégié. Plus besoin de vous déplacer ou d'adresser un mail, vous pouvez inscrire votre enfant directement en ligne. C'est le moment opportun pour penser aux inscriptions et assurer à vos enfants des vacances remplies de divertissement, d'apprentissage et de nouvelles expériences.

QUI EST CONCERNÉ ?
- Les enfants scolarisés de la Petite section aux CM2

QUELLES PÉRIODES ?
- Les vacances scolaires de Printemps :
du samedi 13 au lundi 29 avril 2024 et les mercredis du mois de mai et juin.

QUAND EFFECTUER VOS INSCRIPTIONS ?
- Vous avez la possibilité d'inscrire vos enfants du 4 mars au 3 juillet
Retrouvez le planning des réservations et des vacances scolaires directement sur le guide de l'écolier distribué en début d'année ou en téléchargement sur le site de la Ville.

LE MOYEN MNÉMOTECHNIQUE : « À chaque retour de vacances scolaires, je peux réserver pour les prochaines vacances et les mercredis suivants »

MODIFICATION DE PLANNING : possible jusqu'à la veille du jour de réservation

ANNULATIONS :
- Pour les mercredis : le vendredi qui pécède le mercredi concerné (non facturé)
- Pour les vacances scolaires : 21 jours avant le jour annulé (non facturé)
- Pour des raisons médicales :
sur présentation d'un justificatif, transmis à *actioneducative@ville-martignas.fr* dans les 7 jours qui suivent.
Au-delà de ce délai, la journée sera facturée au tarif en vigueur.

Coordonnées accueil de loisirs :
Tél : 05 57 97 73 45
accueildeloisirs@ville-martignas.fr

Horaires d'accueil :
Mercredi : 7h15 à 13h (demi-journée avec repas inclus)
7h15 à 18h45 (journée avec repas inclus)

Vacances scolaires : 7h15 à 18h45 (pas de 1/2 journée)

Retrouvez le programme des activités durant les vacances

Solidarité

MAISON FRANCE SERVICES : DES PERMANENCES POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

Le mardi 9 janvier, la commune de Martignas-sur-Jalle a accueilli la Maison France Services, une nouvelle initiative visant à simplifier les démarches administratives quotidiennes en offrant un accès centralisé aux services publics.

Cette Maison France Services, est le fruit d'un partenariat entre La Poste, la Préfecture et la municipalité, avec pour objectif de rapprocher les services publics des citoyens afin de les accompagner dans leurs démarches administratives essentielles.

Située dans les locaux de La Poste, cette structure offre aux habitants un espace numérique ainsi qu'un accompagnement personnalisé assuré par deux chargées de mission. Ce projet est le résultat d'une étroite collaboration entre la municipalité, la Préfecture de Nouvelle-Aquitaine, la Préfecture de la Gironde et les responsables de La Poste. Il est né de la nécessité de pallier la susceptible fermeture du bureau de poste en 2024, une nouvelle qui aurait laissé un vide important au sein de la commune. Cette initiative s'inscrit dans une volonté partagée de garantir à tous les habitants un accès aux services publics de qualité.

La Maison France Services propose une gamme variée de services publics, couvrant des domaines tels que la retraite, la santé, la famille, le logement et les impôts. Que ce soit pour obtenir des conseils sur leurs démarches administratives ou de l'aide dans l'utilisation des services numériques, les citoyens trouveront à la Maison France Services un soutien adapté à leurs besoins. En regroupant 9 opérateurs publics, cette structure incarne la volonté de rapprocher l'administration des citoyens et de rendre les services publics accessibles à tous.

- L'assurance maladie (CPAM – Amelie.fr)
- Pôle Emploi (France Travail)
- Les finances publiques / Impôts (DGFIP)
- La défense des droits (ministère de la justice)
- L'assurance retraite
- La Poste
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Titres sécurisés de l'état (ANTS)
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Où ? :
La Poste Martignas-sur-Jalle
1 Avenue de Verdun - 33127 MARTIGNAS-SUR-JALLE

Informations :
05 56 77 10 92
martignas-sur-jalle@france-services.gouv.fr

Horaires d'ouvertures :
Mardi : 9h30-12h00 / 14h00-17h30
Jeudi et vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-17h30
Mercredi et samedi : 9h00-12h00

Permanence Point Info Justice sur rendez-vous les 2e mardis du mois.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté Égalité Fraternité

msa santé famille retraite services

France Travail

ALLOCATIONS FAMILIALES

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Agence Nationale des Titres Sécurisés

l'assurance retraite
CAISSE NATIONALE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PERMANENCES ERIP

Bordeaux Métropole déploie des Espaces Régionaux d'Informations de Proximité (ERIP). Ces lieux d'accueil proposent un accès simplifié au droit à l'information sur la formation, la recherche d'emploi, la validation des acquis de l'expérience (VAE), les métiers, la création ou la reprise d'une entreprise...

Ce lieu de ressource disponible au sein de la commune de Martignas-sur-Jalle au Logis des écureuils, permet d'accompagner les martignassais tous les 1er vendredis matin de chaque mois dans leurs projets et d'avoir des passerelles avec d'autres partenaires comme la Mission Locale ou encore l'ADSI (Association pour le Développement des Stratégies d'Insertion)

Quand : Tous les 1er vendredis matin du mois

Où : Logis des écureuils (All. Jean Paul Sartre, 33127 Martignas-sur-Jalle)
Lieu d'accueil gratuit et ouvert à tous

Contact : 05 56 47 14 07
erip-bordeaux-metropole.com

eriP Bordeaux Métropole Information/Formation

RETOUR SUR LE REPAS DES VŒUX AUX AÎNÉS

Samedi 20 janvier fût une journée spéciale pour les aînés de notre commune. Le maire, Jérôme Pescina et la municipalité ont partagé avec 130 convives le traditionnel repas des vœux au réfectoire du Collège Aliénor d'Aquitaine.

Le maire et ses adjoints ont eu la joie d'adresser leurs meilleurs vœux autour de ce grand repas tout en faisant un retour sur l'année écoulée. L'occasion également de présenter le programme des activités pour l'année 2024.

Au fil de l'après-midi, le repas s'est déroulé dans une ambiance festive et conviviale. L'animation était au rendez-vous, grâce à la prestation de l'Orchestre Cézanéla, qui a su mettre l'ambiance et faire danser nos ainés.

Un très bon moment qui n'aurait pas été possible sans l'engagement et le dévouement de toute l'équipe du CCAS, ainsi que de l'équipe de restauration, qui ont œuvré avec professionnalisme pour offrir aux aînés ce repas des vœux.

SOYONS ATTENTIFS AUX PERSONNES VULNERABLES AVEC LE REGISTRE DU PLAN D'ALERTE

Plus communément appelée la liste canicule, le registre du plan d'alerte s'applique aussi aux autres aléas climatiques, grand froid, neige, tempête, grêle. Elle s'adresse aussi à tout autre évènement qui rendrait plus difficile les conditions de vie des personnes les plus fragiles.

Une fois par an, durant le premier trimestre, le CCAS de la Ville entre en contact avec les personnes qui auront 75 ans dans l'année ou âgées de plus de 75 ans et qui sont arrivés au sein de la Ville de Martignas-sur-Jalle l'année précédente. Il s'agit de leur proposer de figurer sur cette liste et ainsi d'être contactés en cas d'arrivée de tels évènements.

En cas de déclenchement d'un plan d'alerte, les personnes reçoivent un appel de la Ville et dans le cas où elles ne répondraient pas au 2ème, la personne de confiance qu'elles ont désignée serait contactée. En cas d'échec, un agent de la ville se rendrait au domicile de la personne et s'assurerait que tous se passe bien. Si ce n'est pas le cas, des mesures seraient prises, allant de la venue d'un médecin, des secours à la mise en œuvre d'un schéma d'assistance approprié, SAMU ou encore les pompiers.

Avec ce dispositif, il est important que chaque martignassais n'hésite pas à signaler au CCAS toute personne, voisin, voisine, connaissance, qui semblerait isolée, pour que les services du CCAS puissent la rencontrer et, si besoin, lui proposer de figurer sur cette liste.

Contact CCAS : 05 57 97 00 51
Ligne spécifique : 06 46 16 24 46

PROGRAMME MENSUEL DES ACTIVITÉS DU PÔLE SÉNIOR DU CCAS

- **TOUS LES MARDIS ET VENDREDIS**
JEUX DE SOCIÉTÉ, SCRABBLE ET BELOTTE
De 14h30 à 17h
Salle Charles Vanel *(7 rue Louis Pasteur)*

- **TOUS LES JEUDIS**
ATELIER SPORT ADAPTÉ (APA) *
De 10h00 à 12h00
Salle Pays-des-Graves *(2 rue Jules Ferry)*
Gratuit à partir de 55 ans

- **VENDREDI 1 ET 22 MARS**
ATELIER AU FIL DES MOTS *
De 14h30 à 17h
Salle Charles Vanel *(7 rue Louis Pasteur)*

- **MERCREDI 6 MARS**
ATELIER MÉMOIRE *
De 14h30 à 16h30
Salle Charles Vanel *(7 rue Louis Pasteur)*

- **JEUDI 7 MARS**
SORTIE FERME LAFITTE
Repas spectacle
Plus d'informations auprès du CCAS

- **MERCREDI 13 MARS**
RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE *
De 9h30 à 14h30
Centre de loisirs - École Aimée Césaire

- **MERCREDI 20 MARS**
RENCONTRE INTER-STRUCTURE EHPAD DU BOURG/CCAS - ATELIER CUISINE *
De 10h30 à 17h
Salle Charles Vanel *(7 rue Louis Pasteur)*

- **JEUDI 21 MARS**
THÉ DANSANT - PÔLE SÉNIORS DU CCAS *
De 14h30 à 17h
Salle Pays des Graves

- **MERCREDI 27 MARS**
CARNET DE VOYAGE "PARTONS EN ITALIE"
De 14h30 à 16h30
Salle Charles Vanel *(7 rue Louis Pasteur)*

- **JEUDI 28 MARS**
GOUTER D'ANNIVERSAIRE *
De 14h30 à 17h
Salle Charles Vanel *(7 rue Louis Pasteur)*

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS : 05 57 97 00 51
actionsociale@ville-martignas.fr

*Sur inscription auprès du CCAS

Dossier

La Forêt : Un espace à protéger

La forêt est un véritable joyau de notre patrimoine naturel et elle incarne à la fois la biodiversité et les multiples services qu'elle offre avec son écosystème. Ce milieu peut être le théâtre de multiples enjeux et risques, comme nous avons connu lors de l'été 2022, avec les feux de forêt exceptionnels qui ont touché le massif des Landes de Gascogne qui ont détruit plus de 28 700 hectares. Parmi ces dangers, la protection contre les incendies occupe une place cruciale. Dans ce dossier, nous explorerons le rôle essentiel des acteurs du territoire, notamment la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) Aquitaine et le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), dans la préservation et la défense des forêts. De l'entretien des pistes forestières en passant par la circulation réglementée jusqu'à la surveillance des espaces forestiers, nous mettrons en lumière les initiatives visant à sauvegarder cet écosystème précieux dont nous sommes tous garants.

CONTRIBUEZ À PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE NATUREL

Dans le cadre de la préservation de nos espaces forestiers, il est essentiel que chacun puisse contribuer à leur surveillance et à leur protection. C'est pourquoi nous rappelons à tous les habitants et visiteurs de la commune de Martignas-sur-Jalle et de ses environs qu'ils peuvent utiliser l'outil de signalement disponible sur l'application Citymag pour remonter toute anomalie, dégradation ou dépôt sauvage observé dans les zones forestières.

Grâce à cette fonctionnalité, il est désormais plus facile que jamais de signaler rapidement tout problème rencontré, ce qui permet aux autorités compétentes d'intervenir plus efficacement pour préserver nos forêts et garantir leur intégrité environnementale. Chaque signalement compte et contribue à préserver ce précieux patrimoine naturel. Nous encourageons donc la population à utiliser cet outil avec responsabilité et à participer activement à la protection de nos forêts.

Faire un signalement

LA MÉTÉO DES FEUX DE FORÊT

5 niveaux de vigilance, codifiés par des couleurs allant du vert (accès autorisé) au noir (circulation interdite), permettent, selon les périodes de l'année et les territoires, d'appréhender le niveau du risque.

Vigilance verte (Faible) :
Du 1er octobre au 29 février

Vigilance jaune (Moyenne) :
Du 1er mars au 30 septembre

Vigilance orange (Élevé) :
Tout véhicule à moteur interdit de 14h à 22h sur les voies forestières ouvertes au public

Vigilance rouge (Très élevée) :
Promenade à pied ou à vélo interdite

Vigilance noire (Exceptionnelle) :
Circulation interdite sur les routes

Des répondeurs automatiques sont à votre disposition pour plus de renseignements :

Gironde : 05 56 90 65 98
Les Landes : 05 40 25 40 20

Site DFCI Aquitaine : https://www.dfci-aquitaine.fr/

La forêt : un espace à protéger

RENCONTRE AVEC PHILIPPE AUTET

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE DE LA DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE L'INCENDIE (ASA DFCI) DE MARTIGNAS-SUR-JALLE

QUEL EST LE RÔLE DE LA DFCI DANS LA PROTECTION DES FORÊTS ET QUELS SONT LES MOYENS MIS EN PLACE POUR ENTRETENIR LES PISTES FORESTIÈRES ?

La mission principale de la Défense des Forêts Contre l'Incendie est l'aménagement des massifs forestiers afin de garantir leur protection et leur accessibilité sécurisée au SDIS en cas d'incendie ainsi qu'aux propriétaires forestiers.

Les principaux aspects incluent la mise en place d'équipements pour délimiter les massifs forestiers et l'entretien des pistes forestières (fauchage, débroussaillage, entretien de la bande de roulement...). En collaboration avec le SDIS, création de points d'approvisionnement en eau. Le panneautage des pistes permet également l'intervention plus rapide des secours en cas de départ de feux.

Les conseillers techniques sont proposés par l'ASA locale et nommés par la Mairie. La DFCI peur concourir à l'organisation des actions d'arrosage des lisières et de travaux forestiers d'urgence.

En cas de zones sinistrées, elle les surveille après le retrait des sapeurs-pompiers en accord avec le C.O.S. Cette surveillance peut durer de quelques jours à plusieurs semaines.

POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER COMMENT LA CIRCULATION EST RÉGLEMENTÉE DANS LES ZONES FORESTIÈRES ET QUELLES SONT LES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA PRÉSERVATION DE CES ESPACES ?

La circulation des véhicules à moteur est interdite sauf pour les propriétaires et ayants droit. Il faut savoir que 90% des forêts de Martignas-sur-Jalle sont privées et donc que l'accès n'y est pas libre.

Avec les 6 conseillers techniques, nous effectuons régulièrement des rondes de surveillance avec ou sans le véhicule de la DFCI (pick-up aménagé avec kit d'arrosage, citerne de 500 litres). Cela permet de vérifier s'il n'y a pas eu de dépôts sauvages, qu'il n'y a pas de véhicule non autorisé et de sensibiliser les personnes rencontrées en particulier lors des journées considérées à « risque ».
En cas de détection de comportement inappropriée, alerter les forces de l'ordre.

QUELS SONT LES BONS GESTES À ADOPTER QUE VOUS CONSEILLERIEZ AUX MARTIGNASSAIS ?

95% des feux étant liés à l'activité humaine, il est essentiel que tous respectent ces environnements naturels en s'abstenant de fumer (interdiction du 01/04 au 31/10) dans les forêts et en évitant de jeter leurs mégots, qui pourraient malencontreusement déclencher un incendie forestier. Il en est de même pour le fait de ne pas allumer de feu, de ne pas jeter de déchets, de ne pas camper.

Il est primordial de respecter les propriétés privées, de ne pas y créer, élargir, aménager ou entretenir de chemin, de ne pas pratiquer de loisirs à l'intérieur des parcelles...
Pour ce qui est des déchets verts, il est interdit d'incinérer ou d'abandonner ses déchets dans la nature. J'encourage les habitants à les apporter en déchèterie ou de s'inscrire aux initiatives mises en place par les collectivités pour les récupérer, comme la collecte avec le ramassage à domicile ou encore les opérations de broyage des végétaux, de les composter,...

Enfin, le débroussaillage est une obligation dans un périmètre de 50 mètres autour des habitations.

À VOUS LA PAROLE...
Que représente la forêt pour vous ?

Paroles recueillies sur le Marché des Bruyères

« Nous avons de la chance d'être à Martignas et d'avoir une belle forêt avec la Jalle qui amène de la fraicheur »

« Pour nous Martignas-sur-Jalle, c'est la forêt »

« Nous apprécions faire notre footing et du VTT, c'est un lieu où nous aimons pratiquer nos activités sportives »

« Pour nous, la forêt est un espace naturel à préserver, essentiel et indispensable pour notre commune »

« La forêt est un espace où nous aimons faire des promenades, où nous pouvons profiter du bon air de la nature et marcher le long de la Jalle »

« Un bijou précieux dont il faut prendre soin »

« La forêt représente un poumon pour tous les habitants de Martignas-sur-Jalle »

« Nous avons une forêt bien répartie, malgré un manque de diversité, elle reste un poumon vert qu'il faut à tout prix préserver. Elle a une place importante dans le cœur des Martignassais »

« C'est un lieu de vie, un équilibre écologique, un bien-être pour tous »

« Il faut tout faire pour la préserver en faisant la chasse aux dépôts sauvages ! »

« Nous adorons nous cet espace, il représente pour nous la liberté, le bien-être et le calme »

Office National des Forêts

AGIR POUR LA FORÊT AUX CÔTÉS DE L'ONF

L'Office National des Forêts (ONF) joue un rôle crucial en travaillant avec les collectivités pour valoriser les espaces forestiers. En effet, outre son importance pour maintenir l'équilibre des écosystèmes, la forêt représente une ressource précieuse qui enrichit l'attrait des territoires. Tout au long de l'année, les équipes de l'ONF collaborent avec les élus locaux pour intégrer harmonieusement les espaces forestiers dans la dynamique territoriale et l'économie locale des régions.

Promenades, cueillettes, barbecues... Que peut-on faire dans les forêts publiques ?

J'ADOPTE UN COMPORTEMENT CITOYEN...

... EN FORÊT

Nous vous rappelons qu'à Martignas-sur-Jalle, la forêt et ses pistes sont majoritairement privées. Il faut donc tenir compte de ce caractère privé en respectant des règles de bons usages de la forêt.

- Respecter des horaires familiaux pour les promenades.
- Interdiction de circulation des véhicules motorisés
- L'utilisation des parcelles privées pour les pratiques sportives ou les rassemblements collectifs est interdite.
- Il est interdit de diffuser les circuits forestiers sur internet ou sur toutes publications imprimées.
- Il est de la responsabilité de chacun de s'informer des niveaux de vigilance et d'interdiction lors de températures élevées.
- Avoir un téléphone portable sur soi pour alerter les secours en cas de besoin ;
- Prévenir ses proches de l'itinéraire emprunté ;
- Respecter les chemins balisés ;
- Ne jamais allumer de feu en forêt, dans les bois ou à proximité, même s'il s'agit d'un barbecue ;
- Ne jamais jeter de mégots de cigarette dans une zone boisée ou par la fenêtre de la voiture ;
- Prendre garde à l'endroit où est stationnée la voiture : le pot d'échappement à haute température peut enflammer l'herbe sèche ;
- Veiller à camper dans un lieu autorisé, sécurisé et protégé ;
- Respecter les interdictions d'accès aux zones boisées

... CHEZ MOI

- Propriétaire ou locataire, le débroussaillage de la forêt sur un périmètre de 50 mètres autour de son domicile est obligatoire
- Interdiction de brûler ses déchets verts dans son jardin.
- Interdiction de jeter ses déchets verts dans la forêt (le dépôt sauvage est passible de 2 ans de prison et d'une amende pouvant atteindre 75 000 €)

DEBROUSSAILLAGE : UNE OBLIGATION QUI VOUS PROTEGE

Si votre propriété est à proximité d'un espace boisé, vous êtes concerné par le débroussaillement.

Le débroussaillement consiste à réduire la densité de végétation autour de sa maison pour diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies. Il garantit la rupture horizontale et verticale de la continuité du couvert végétal.

QUI DOIT DÉBROUSSAILLER ?

Tout propriétaire, ou ayant droit (locataire), de constructions, chantiers ou installations de toute nature, situés à moins de 200 m de bois et forêt. En zone urbaine, la totalité de la parcelle, bâtie ou non, doit être débroussaillée, y compris les terrains voisins après en avoir informé les propriétaires.

POURQUOI DÉBROUSSAILLER ?

- Éviter les départs de feu et leur propagation depuis ou vers les propriétés situées en forêt et à proximité,
- Réduire l'intensité de l'incendie aux abords des habitations et empêcher que l'incendie ne touche les bâtiments,
- Faciliter la circulation des véhicules des sapeurs-pompiers en cas d'intervention.

OÙ DÉBROUSSAILLER ?

Pour les terrains situés à moins de 200 m des bois et forêts, l'obligation de débroussailler s'applique sur :

- 50 m aux abords des constructions,
- 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions.

Dans le cadre d'un plan de prévention des risques contre les incendies de forêt (PPRIF), l'obligation peut-être portée jusqu'à 100 m aux abords des constructions.

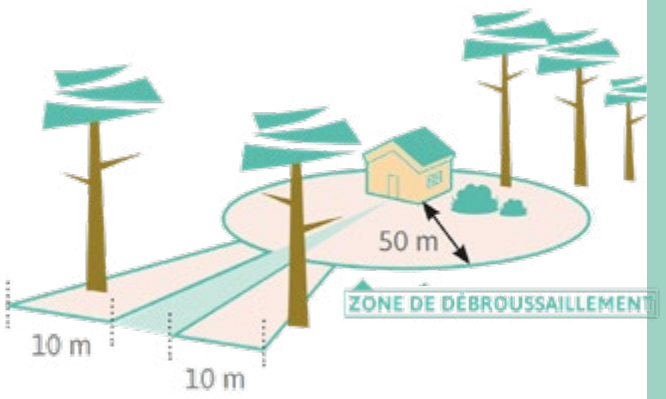

QUELLES SANCTIONS EN CAS DE NON-RESPECT ?

La réglementation n'impose pas de période de débroussaillement : plutôt avant la reprise végétative et quand le niveau de vigilance est faible à moyen. Cette opération doit être renouvelée et adaptée en fonction de la croissance des végétaux. Une vigilance doit être appliquée vis-à-vis des espèces protégées sauf en cas de dérogation.

Par ailleurs, le non-respect de cette obligation par le propriétaire peut :

- Donner lieu à une amende allant jusqu'à 30 € par m2 (Art. L 134-2 du code forestier)
- Engendrer une franchise supplémentaire d'assurance de 5 000 € en cas de sinistre (Art. L 122-8 du code des assurances)

La forêt : un espace à protéger

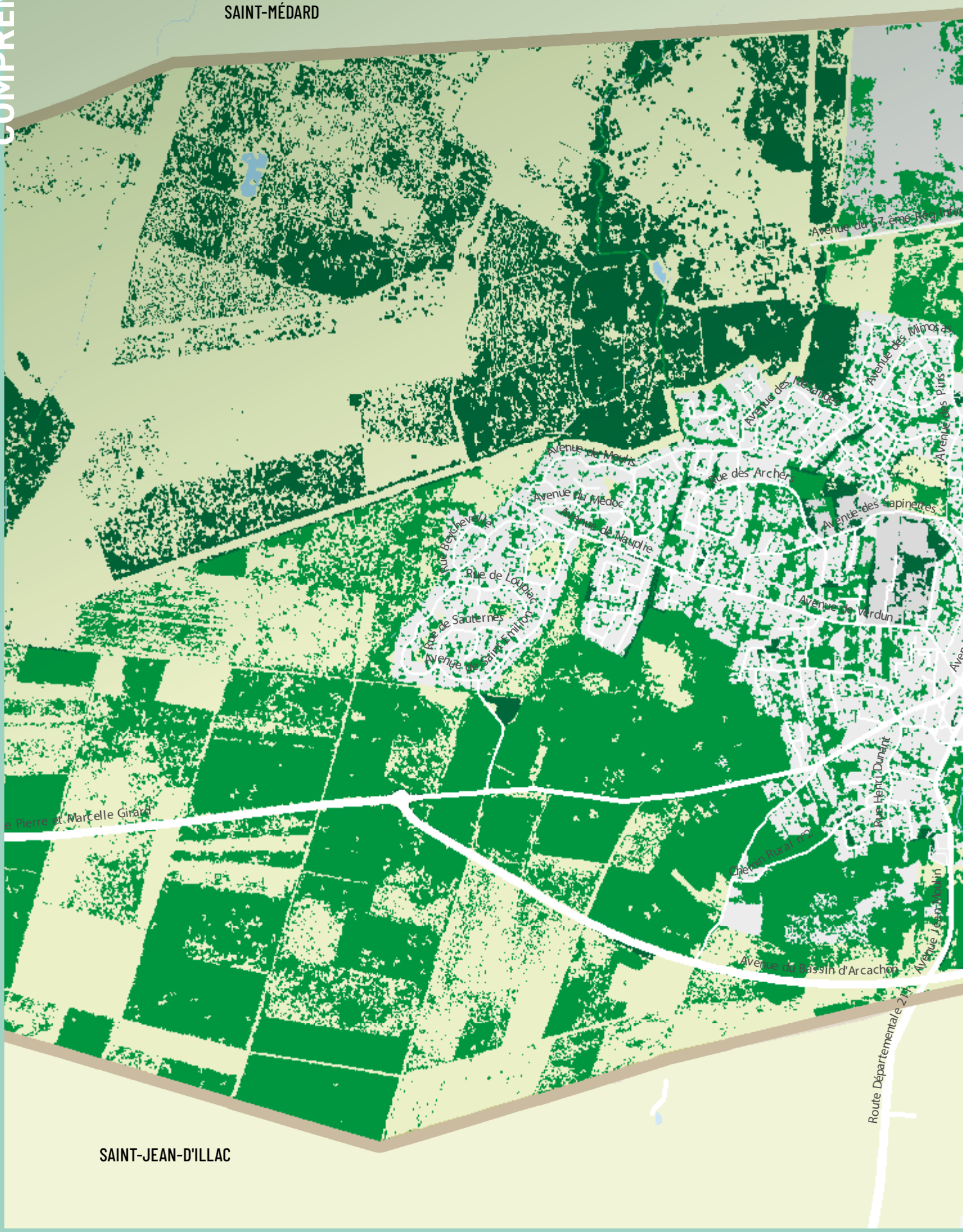

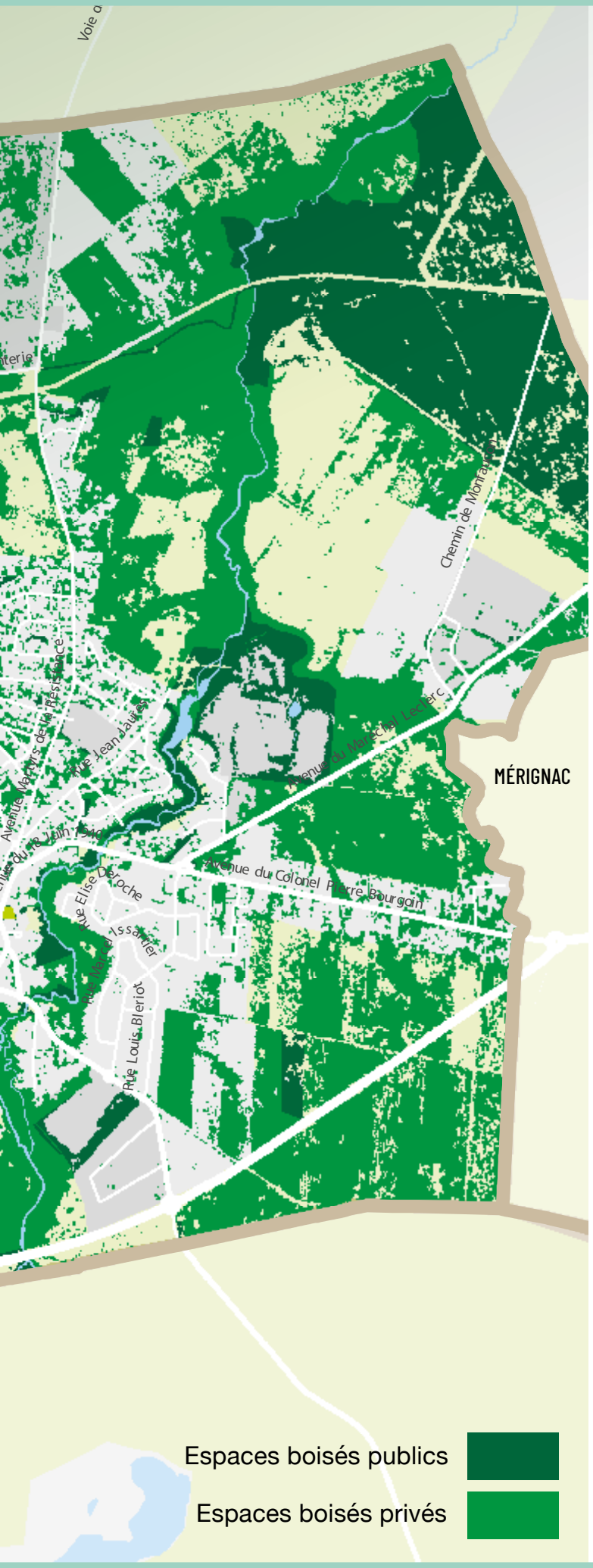

LA FORÊT COMMUNALE EN CHIFFRES

17 876

C'est le nombre d'hectares de forêts métropolitaine de Bordeaux dont **13 994 hectares** *de forêts privées et* **3882 hectares** *de forêts publics*

400

C'est le nombre d'espèces d'arbres recensés en milieu urbain dans Bordeaux Métropole

2 à 4°C

C'est la baisse de température constatée en été autour des arbres en ville

+10 %

D'espaces verts permet aux citoyens de se sentir 5 ans plus jeunes et réduit les dépenses de santé liées à l'hypertension artérielle et l'asthme

2100 €

Montant de la subvention versée par la Ville à la DFCI de Martignas en 2023 en plus des subventions en nature (véhicule)

1000 €

Montant de la subvention versée par la Ville aux Jeunes Sapeurs Pompiers en 2023

33

C'est le nombre de jeunes Sapeurs-Pompiers de la brigade de Saint Jean d'Illac dont **15** *Martignassais*

1155

C'est le nombre d'hectares destinées aux massifs forestiers de la commune

46,6%

C'est le pourcentage de zone forestière de la commune de Martignas-sur-Jalle

69,72

C'est le nombre d'hectares de forêt communale de Martignas-sur-Jalle

2

C'est le nombre de parcelles de bois achetées par la Ville dernièrement qui seront intégrées au plan de gestion de l'ONF

capifrance

ACHAT - VENTE - LOCATION

Faire plus
pour votre projet immobilier

Votre conseillère immobilier
Stéphanie CRESPO
06 86 17 33 24
stephanie.crespo@capifrance.fr
Agent commercial RSAC 880 745 351- Bordeaux

www.capifrance.fr

VOTRE PUBLICITÉ DANS LE MARTIGNAS MAGAZINE ?

Ville de MARTIGNAS sur Jalle

CONTACTEZ-NOUS !
communication@ville-martignas.fr
05.56.78.61.82

www.ville-martignas.fr

www.kozmaconcept.fr
Kozma
CONCEPTION
AGENCEMENT

Osez la couleur dans votre cuisine !

3 avenue de Verdun
33127 MARTIGNAS-SUR-JALLES
contact@kozmaconcept.fr
05 56 21 44 99

CUISINES
PLACARDS & DRESSING
MEUBLES SALLE DE BAIN
STANDARD & SUR MESURE

Portraits

MARIE CLAUDANT

artisan culinaire de plats traditionnels créoles

Le Palais des Antilles

C'est à Martignas-sur-Jalle que Marie Claudant a créé, en avril 2023, le Palais des Antilles. Cette maman de 5 garçons est « artisan culinaire de plats traditionnels Martiniquais » sur les marchés locaux et traiteur à domicile. À 41 ans, originaire de l'île aux fleurs, elle partage ici son parcours de vie atypique.

L'APPEL DE LA MARTINIQUE

C'est à la suite de la mutation de son mari en Gironde, il y a 10 ans, que Marie et sa famille ont posé leurs valises à Martignas-sur-Jalle, un choix qui semblait dicté par le destin. La proximité avec l'océan leur rappelant leurs origines insulaires et le nom de la commune, ressemblant étrangement à «Martinique», ont été perçu comme des signes. Bien que très heureux de leur vie en métropole, très vite, la nostalgie de la Martinique a éveillé chez Marie, l'envie de créer des liens à travers le partage de sa culture créole. « La cuisine était pour moi un moyen de voyager et de faire voyager les autres», confie-t-elle.

Déçue de ne pas retrouver pleinement ces saveurs dans l'offre locale de restauration, elle a décidé de se lancer dans l'aventure gastronomique et se mit à rêver de lancer son foodtruck de spécialités martiniquaises. « C'est à l'issue de mes recherches et après mon 3e enfant que j'ai eu un déclic et que l'idée de vendre des produits créoles et de les faire découvrir sur ma terre d'accueil est née. » Malheureusement, le projet initial d'un foodtruck se heurte, à l'époque, rapidement à la réalité financière et la contraint d'abandonner.

Après un détour professionnel par l'assistance de vie aux familles et en tant qu'aide-soignante, c'est un événement tragique qui lui ouvre finalement de nouvelles perspectives professionnelles, 10 ans plus tard. Passionnée de cuisine depuis toujours et déjà détentrice d'un diplôme en hôtellerie-restauration, Marie entame une reconversion. Elle prend contact avec l'ADIE qui l'aidera à financer une partie de son projet. Elle s'installe en tant que commerçante, en avril 2023, proposant ses délices sur les marchés de Martignas-sur-Jalle (dimanche matin), Saint-Jean d'Illac (samedi), et Andernos-les-Bains (vendredi).

LA CUISINE COMME HÉRITAGE À PARTAGER

«Ma cuisine, c'est mon patrimoine, mes valeurs. C'est un plaisir de partager avec ceux qui ont le goût du voyage. Je m'éclate en faisant du bien à travers la gastronomie», s'enthousiasme-t-elle. En tant que traiteur, elle envisage des événements plus grands, des fêtes privées aux prestations pour les entreprises.

Parmi ses spécialités maison (à goûter de toute urgence) figurent les accras de crevettes et de morue, le poulet colombo, la fricassée de lambis, le blanc manger coco, le tourment d'amour ou « Amour caché », une spécialité à base de pâte brisée de noix de coco et de confiture de goyave ou de banane avec un appareil à génoise. Délicieux !

> **La première richesse de la Martinique ce sont ses paysages mais une de nos plus grandes richesses c'est la cuisine et je suis fière de faire découvrir ou de partager ce patrimoine, MON patrimoine aux Martignassais**

Une nouveauté à venir en février 2024 : un partenariat avec une entreprise de spas à domicile avec laquelle elle proposera un « Duo de l'insolite et de l'exotisme ». Une expérience riche en saveurs en perspective...

Pour toute demande de devis ou commande, rendez-vous sur : **www.aupalaisdesantilles972.com**

CONTACT

06 24 12 04 41
@au_palaisdesantilles
@palaisdesantilles

Réservation au moins 48 heures à l'avance (pour garantir un maximum de fraîcheur à ses clients, tous les plats sont préparés le jour-même). Formule fidélité disponible.

ALEXANDRA BOURDEROU

naturopathe et praticienne en massage bien-être

À l'âge de 36 ans, Alexandra, résidente de la commune depuis 2013 et mère de deux enfants, partage son parcours remarquable qui l'a conduite à embrasser la naturopathie.

Avant de se plonger dans l'univers du bien-être et de la santé, Alexandra a consacré 12 années de sa vie au travail social, avec un rôle de référente famille au sein des Centres socioculturels. Son engagement envers les familles se manifestait par la mise en place d'actions collectives visant à faciliter l'accès aux droits sociaux, au numérique, aux vacances, à la santé, et à la citoyenneté.

> **J'ai toujours su que je voulais accompagner l'autre sur son chemin d'évolution.**

C'est à 23 ans, que le destin d'Alexandra a pris un virage décisif, lorsqu'on lui a diagnostiqué une ostéoporose. Cette épreuve a été le point de départ d'une profonde introspection sur l'impact de la nourriture et du mode de vie sur la santé. Les rencontres avec un micro nutritionniste, des conférences, une lecture assidue, et une décennie de dévouement ont permis à Alexandra de non seulement surmonter son ostéoporose mais également de guérir et d'évoluer vers l'ostéopénie.

La naturopathie, discipline millénaire reconnue par l'OMS au même titre que la médecine ayurvédique et chinoise, a captivé Alexandra. Pour elle, c'est bien plus qu'une profession, c'est une approche de prévention santé qui guide les individus vers l'adoption d'habitudes et de comportements améliorant leur bien-être global. Les trois piliers de la naturopathie, centrés sur la nutrition, la gestion du stress et des émotions, et l'exercice physique, forment la base de son accompagnement.

Au cœur de la pratique d'Alexandra se trouvent dix techniques naturopathiques, incluant des approches manuelles telles que les massages, les fleurs de Bach, l'aromathologie, la phytothérapie, et les exercices de respiration. Son approche va au-delà des symptômes, cherchant à identifier les causes profondes des maux. Elle accorde une attention particulière au psycho-émotionnel, accompagnant les personnes sur le chemin de la compréhension de la cause et d'une prise de conscience du lien entre nos émotions, nos pensées, nos conflits et la maladie, pour les amener à des changements positifs.

Installée à Bordeaux Caudéran, Alexandra propose des consultations dans son cabinet le vendredi, accueillant adultes et enfants. Elle étend ses services à domicile à Martignas et aux communes environnantes. Outre l'accompagnement en naturopathie, elle propose des massages bien-être exclusivement aux femmes et aux enfants de plus de 6 ans, avec une spécialisation dans le massage californien (tarifs enfants de 45 à 55€ et adultes de 65 à 75€, en cabinet et à domicile).

Comptez au moins deux rendez-vous pour un suivi en naturopathie (2 rendez-vous espacés de 3 mois) allant de 60 (2e séance d'1h) à 80 € (première séance de 2h) avec remise d'une fiche conseils personnalisée (techniques naturelles à mettre en pratique, conseils en nutrition, phytologie etc.), conseils et ajustements si nécessaire

Son travail repose sur l'observation attentive du client par le biais de bilans morphologique, de vitalité et alimentaires, et des fiches conseils intégrant des techniques naturelles dans le quotidien.

À domicile : Martignas-sur-Jalle et ses environs
En cabinet les vendredis :
22 rue Jean-Jacques Rousseau, Bordeaux (Bordeaux Caudéran)

CONTACT

06 07 82 31 11
@Alexandra Bourderou.Naturopathie
@harmonie_naturo33
alexandra.bourderou@gmail.com

Sport

LES JEUX DE PARIS SE PRÉPARENT AUSSI À MARTIGNAS !

Depuis sa labellisation en tant que Terre de Jeux 2024 en 2021, la commune de Martignas-sur-Jalle s'engage pleinement dans les initiatives entourant les Jeux olympiques et paralympiques.

Ce prestigieux label offre une vitrine au sport local de Martignas et permet la mise en œuvre d'actions visant à promouvoir les valeurs de l'olympisme et du paralympisme, à l'approche des Jeux de Paris en 2024.

Parmi les actions initiées par la municipalité, on compte :

LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Chaque année, la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) est l'occasion pour les jeunes martignassais et pour la communauté éducative de se réunir autour des valeurs citoyennes et du sport olympique et paralympique.

L'ÉTÉ SPORTIF MARTIGNASSAIS

La Ville et les associations sportives permettent au martignassais de pratiquer gratuitement et sans inscription, plus de 30 activités sportives différentes sur le site André-Dolange. Une très bonne manière de pratiquer des activités sportives durant la période estivale !

L'OVALE DE L'ESPOIR

Le Rugby Club Martignas-Illac et l'association de la Table Ronde Française, parrains de l'Ovale de l'Espoir, accueillent chaque année depuis 2019 au Stade Moga, les enfants de la Maison d'Enfants à Caractère Social du Pian Médoc pour leur faire découvrir le rugby et leur offrir une journée de partage et de convivialité.

JEUX PARALYMPIQUES DU COLLÈGE ALIÉNOR D'AQUITAINE

Chaque année, les quatrièmes du collège Aliénor d'Aquitaine participent à leurs jeux paralympiques avec la présence de nombreuses associations pour sensibiliser les élèves au handicap. Une compétition bienveillante qui permet aux collégiens de se dépenser tout en effectuant un acte de solidarité.

JOURNÉE HANDISPORT

En lien avec la Semaine Olympique Pierre de Coubertin, la ville de Martignas-sur-Jalle met à l'honneur l'inclusion du handicap le temps d'une journée avec un journée consacrée à l'handisport. Des démonstrations ouvertes à tous qui se succèdent dans diverses disciplines : tennis, basket, handball, rugby et bien d'autres... version handisport !

20 TERRE DE JEUX 24

ADOPTE UN ARBRE : LA VILLE SÉLECTIONNÉE PARMI 24 VILLES LAURÉATES

Grâce au programme Génération 2024, les initiatives éducatives de nos établissements scolaires se sont distinguées, propulsant ainsi notre ville au cœur des festivités entourant les Jeux.

Dans le cadre du programme "**Adopte un arbre**", une démarche de sensibilisation à la préservation de l'environnement, l'école Jean de la Fontaine aura le privilège de parrainer un arbre du Village des Athlètes, rejoignant ainsi 23 autres municipalités françaises. L'arbre parrainé sera planté dans l'enceinte de l'établissement, symbolisant l'engagement de la communauté éducative envers cette cause.

Nos ambassadeurs Terre de Jeux 2024, Manon Genest - Athlète et Amaury Delerue, accompagnés des équipes éducatives, ont récemment guidé les élèves dans l'élaboration d'un slogan qui accompagnera ces plantations : "**Regardez toujours en avant, gardez votre sang-froid, on est tous là, dans votre cœur**".

Par ailleurs, 130 élèves de 3è du collège Aliénor d'Aquitaine auront le privilège exceptionnel d'assister aux épreuves des Jeux paralympiques qui se dérouleront au Stade de France le 4 septembre prochain. Une expérience extraordinaire les attend, témoignant de leur implication dans cet événement d'envergure.

Ce geste de solidarité et de fraternité laissera une image forte dans leur esprit, symbolisant leur détermination à contribuer, à leur manière, à la réussite des **Jeux de Paris 2024**.

Ensemble, soutenons les futures générations de champions et célébrons cette formidable aventure en route vers les **Jeux de Paris 2024** !

Coups de de la bibliothèque

Veiller sur elle, de Jean-Baptiste Andréa.
Littérature française, roman historique

Nous rencontrons Michelangelo Vitaliani dit « Mimo » au soir de sa vie. Cet homme est un mystère pour les frères qui partagent son existence depuis 40 ans au sein leur abbaye. Et ce qu'il veille l'est tout autant. Enfant, il possède des qualités indéniables pour la sculpture, à laquelle le forme son père. Mais Mimo est né pauvre dans l'Italie du début du 20e siècle. La Première Guerre mondiale fait encore rage quand il la rencontre accidentellement. Elle, c'est Viola Orsini, une jeune fille de son âge mais d'une lignée prestigieuse et influente. Différente à sa façon, son talent particulier serait de se transformer en ourse, dit-on, et son passe-temps d'écouter les morts. Entre ces deux âmes esseulées se noue un lien indéfectible bravant leurs conditions.

La force romanesque de cette fresque sociale et familiale repose sur un art de conter habile mêlant une histoire peu commune et épique à un arrière-plan historique complexe. Bien entendu la dimension artistique irrigue le roman et donne à voir les heurts et malheurs de la création mais aussi ses mystères à travers un dénouement aussi imprévisible qu'irrévérencieux.

Le Souffle du Puma, de Laurine Roux
Roman Young adult

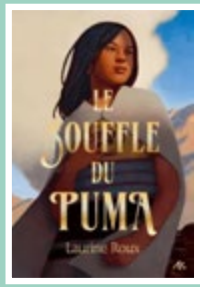

Poma, petite fille, échappa à un prélèvement rituel grâce à la force de sa grand-mère Huapa et au souffle du Puma. Les années passent, faites d'éclats de rire et de complicité avec Yuarak, son ami d'enfance et d'aventure. La jeune fille a grandi et sa beauté remarquable attire à nouveau les regards. Cette fois-ci, elle sera l'Elue, la vierge du Soleil, l'ultime offrande aux Dieux. Vous l'aurez deviné, nous sommes au temps des Incas. Les temps sont durs pour ce peuple qui ne voit de salut que dans un sacrifice, une offrande salvatrice, pour faire face à une terrible épidémie. De nos jours en Suède, Astrid Blomberg est une jeune médecin légiste inhabituelle. Brillante et un peu sauvage, elle se voit confier une mission qui la porte à Salta en Argentine. Sa mission spéciale est de redonner une histoire à trois momies retrouvées en haut du volcan Llullaillaco ...

Le Souffle du Puma est un récit touchant sur l'adolescence, l'esprit de révolte et la force d'être soi. Inspiré d'un fait réel, Laurine Roux a réalisé un travail documentaire poussé sur la civilisation Inca ainsi que la médecine légale mais absolument accessible pour nourrir son intrigue. C'est ainsi que grâce à ces deux récits enchâssés que se dessine une enquête sensible avec une trame de fond originale servie par une écriture fluide et rythmée.

Les mémoires d'un chat, de Hiro Arikawa
Roman adulte

Premier roman. Un chat sauvage trouve refuge dans une résidence de Tokyo où un homme, Satoru, le nourrit. Blessé, il finit par se laisser approcher et entre dans la vie de Satoru qui a bien besoin de cette présence. Quelques temps plus tard, le jeune homme se voit contraint de se séparer de son chat et entame un road trip avec lui pour lui trouver un nouveau maître parmi ses connaissances. Un voyage à la découverte de son passé, humoristique et émouvant dont l'écriture « légère » du début peut surprendre, mais une belle histoire à la clé. Le livre est écrit du point de vue du chat puis de son maître.

En 2023 paraît Au revoir les chats ! Un recueil de nouvelles où l'on retrouve certains des félins du livre.

Café littéraire du vendredi 12 avril (14h00) sur le thème des Robots dans la littérature, en prélude de la Quinzaine du Numérique.

APPEL À CANDIDATURES POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE 2024

Évènement culturel et festif incontournable de l'année, la Fête de la Musique se prépare pour une nouvelle édition. Et comme chaque année, la ville recherche des talents pour venir faire vibrer et danser les Martignassais au rythme de la musique live.

Si vous êtes musiciens, chanteurs, seuls ou en groupe, amateurs ou confirmés et que vous avez envie de vous produire sur scène le 21 juin, nous vous invitons à envoyer votre candidature avant le lundi 13 mai.

Pour tous les Martignassais qui souhaitent se joindre à la fête, nous vous attendons nombreux pour soutenir celles et ceux qui font vivre les musiques actuelles et partager une belle soirée de concerts.

Nous vous donnerons plus d'informations très prochainement !

INSCRIPTIONS :
Date : ***avant le lundi 13 mai 2024***
Contact : ***evenements@ville-martignas.fr***

LE BASSISTE MARTIGNASSAIS ! YVES CARBONNE : LE VIRTUOSE DE LA BASSE

Né le 23 mai 1967 à Auch, Yves Carbonne a grandi au sein de la Ville de Martignas-sur-Jalle. C'est un artiste incontournable dans le monde de la musique. Réputé pour sa maîtrise exceptionnelle des basses fretless, à 8, 10 et 12 cordes, ainsi que pour son utilisation originale de la basse à 2 cordes, il a su conquérir le cœur des mélomanes du monde entier grâce à son talent unique et sa passion débordante pour la musique.

Depuis son enfance, Yves Carbonne a été fasciné par les rythmes et les mélodies, trouvant dans la basse son moyen d'expression privilégié. Rapidement, il se distingue par sa virtuosité et sa capacité à repousser les limites de son instrument.

Sa carrière musicale prend un tournant décisif, à 17 ans, lorsqu'il rencontre le légendaire Bernard Lubat, avec qui il entame une collaboration fructueuse. Ensemble, ils explorent de nouvelles voies musicales, mêlant l'improvisation au groove pour créer des sonorités uniques et envoûtantes.

Au fil des années, Yves Carbonne enchaîne les projets artistiques et les collaborations prestigieuses, parcourant les scènes du monde entier pour partager sa passion avec un public toujours plus large. Son dernier album, "Tales of the Reconstruction", est le fruit de plusieurs années de travail et d'exploration musicale où les fréquences graves sont déclinées dans toutes leurs formes. Le musicien exploite l'ensemble des possibilités de ses instruments avec un leitmotiv : vous faire vibrer grâce à sa musique !

Aujourd'hui, Yves Carbonne continue d'inspirer et d'émerveiller les amateurs de musique avec sa créativité sans limites et son jeu de basse incomparable.
Habitant de notre commune de Martignas-sur-Jalle, il reste attaché à ses racines et continue de faire rayonner la ville à travers sa musique.

Mars Avril

Retrouvez l'actualité des associations sur CityMag !

LE TÉLÉTHON 2023 EST MAINTENANT DERRIÈRE NOUS...

AFM TÉLÉTHON

Le 3 février, un chèque de 7000 € a été officiellement remis à Eric Avril, délégué régional de l'AFM Téléthon, en présence de M. le Maire et de tous les acteurs solidaires qui nous ont accompagnés dans nos actions tout au long de l'année avec générosité et spontanéité. Cette rencontre conviviale nous a permis de les remercier une nouvelle fois, de renforcer les liens existants, de s'ouvrir à d'autres contacts et d'autres possibilités dans l'intérêt du Téléthon.

Cette solidarité nous conforte dans notre engagement. Venez rejoindre notre équipe d'« ENSEMBLE POUR LE TELETHON DE LA JALLE ». Nous avons besoin de vous. Nous recherchons toute personne souhaitant concilier « occupation de son temps libre » et « partage de son savoir-faire », toutes les idées sont accueillies. Des exemples : tricot, couture, fabrication d'objet, dessin, pâtisserie, confiture, etc....

D'avance, un grand merci. Nous attendons votre contact.

Le prochain Téléthon aura lieu le 29 et 30 novembre 2024

CONTACTS DE NOTRE ASSOCIATION :
Monique Bécavin, Stéphanie Crespo,, Claire Preuilla, Antony Fenouillat, Marido Bégu

Monique 06 16 59 57 29
Stéphanie 06 86 17 33 24
telethonmartignas@gmail.com
Ensemble pour le Téléthon de la Jalle

JOURNÉE DU VIVRE ENSEMBLE

JALL'HANDY

Comme chaque année l'association offre aux personnes à mobilité réduite un après-midi récréatif. Ce 2 mars 2024, c'est l'association Danc'sing Show qui animera cette dernière.

Un goûter vous sera offert pendant l'entracte. Des places sont disponibles et seront attribuées aux martignassais qui en feront la demande.

Le spectacle est gratuit, venez nombreux vous passerez un bon moment en notre compagnie.

Jallhandyasso@orange.fr
06 86 99 66 70

LE 6E SPECTACLE SUR LE THÈME DES ANNÉES 80 REMPORTE UN GRAND SUCCÈS !

DANC'SING SHOW

Le 6 janvier 2024, l'association DANC'SING SHOW a réalisé un très beau spectacle sur le thème des années 80. Un public nombreux était venu pour ce 6è spectacle, créé par DANC'SING SHOW salle Gérard Philipe. Tous les ingrédients étaient réunis avec de superbes décors, de magnifiques costumes, 4 danseuses qui nous ont fait vibrer avec de superbes chorégraphies et six chanteuses et chanteurs qui ont mis tous leurs talents pour faire revivre ces grands succès. La salle entière a pu se lever, taper dans les mains et se trémousser sur les rythmes endiablés des tubes de ces années mythiques qui, encore aujourd'hui, enflamment tous les dancefloors.

Ce fut un beau succès et nous remercions le public qui nous suit maintenant depuis 4 ans et avec qui nous partageons de vrais moments de plaisir.

Quelques nouvelles de notre association : Emma notre jeune danseuse talentueuse sera le 2 mars 2024 en compétition de danses latines en solo pour les qualifications du championnat de France, souhaitons-lui bonne chance.

Également, le 2 mars 2024 l'association Danc'Sing Show réalisera un spectacle à 14h30, salle Gérard Philipe, dans le cadre de la journée de l'handicap organisée par l'association JALL'HANDY. Venez nombreux participer à cette journée de partage et de solidarité.

À vos agendas :
En partenariat avec le CCAS, DANC'SING SHOW animera la guinguette le 21 mars 2024 à 14h00 Salle du Pays des Graves, un événement ou nous vous attendons très nombreux.
C'est tout public, il n'y a pas besoin d'être inscrit au CCAS pour participer à cet après-midi dansant

GALA ANNUEL 2024

TAP'S AND JAZZ DANCE

Après vous avoir ému en juin dernier avec notre spectacle « RESPIRE », nous avons la joie de vous informer que notre **spectacle annuel aura lieu les 08 et 09 juin 2024 à la Salle Gérard Philipe** (vous pouvez bien entendu venir les deux jours !)

Réservez d'ores et déjà ces 2 dates !
Nous vous informerons de la date de vente des places pour nos 2 représentations très prochainement

tapsandjazz.martignas@hotmail.fr

5E ÉDITION DE LA SOIRÉE « CONCERT & SOIRÉE DANSANTE LATINO »

MÉGA DANSE

Pour la 1ere fois vous pourrez participer à 4 stages d'avant soirée dispensés par nos professeurs dans les salles de danse Pays des Graves et Bernard Céret de 17h à 19h avec au choix : Lady Style Salsa, Salsa en couple, Bachata en couple, Bachata Shines.

Dans la continuité de la soirée, le concert de l'orchestre CUBAIN " Son Ashé de CUBA" vous permettra de venir vibrer et danser au son des Salsa, Merengué, Cha Cha Cha et Bachata à la Salle de concert Gérard-Philipe.

Enfin, notre super DJ animera une soirée dansante Salsa / Bachata / Kizomba qui viendra clôturer cet événement.

Un FOOD TRUCK proposant des spécialités Latino et un bar seront à votre disposition.

Pour tous renseignements complémentaires veuillez consulter le site : **www.megadanse33.fr**

Associations

INITIATION À LA DANSE RÉUNIONNAISE

ENSEMB ZOT

UN APRÈS-MIDI MAGIQUE POUR CÉLÉBRER PÂQUES !

L'AMICALE DE MARTIGNAS

L'Amicale de Martignas vous propose le samedi 16 Mars 2024 à la salle Gérard-Philipe à partir de 14h un spectacle dédiée aux enfants ainsi qu'aux parents entièrement gratuit. Vous pourrez applaudir le magicien Wazou et la chanteuse Maelle. Une tombola pour les enfants de 6 à 12 ans aura lieu à la fin du spectacle. Pour terminer tous les enfants repartiront avec un œuf Kinder géant pour fêter Pâques.

Inscriptions / Renseignement :
06 98 89 99 75 & 06 78 09 56 88

MARTIGNAS FÊTE LE CARNAVAL SAMEDI 30 MARS ! DÉCOLLAGE IMMÉDIAT POUR L'ESPACE !

CENTRE SOCIO CULTUREL LES TERRASSES

Les Terrasses vous invitent à partager ce moment. Familles, amis, toutes générations confondues, venez défiler !

Les Terrasses, Centre Socioculturel de Martignas et la ville vous invitent samedi 30 mars à 15h30 sur le site André DOLANGE. La déambulation sera rythmée par une banda et l'école de musique. Diverses animations, fusées à eau, Flash Mob et embrasement de Mr Carnaval concluront le parcours.

Une buvette sera à votre disposition avec bonbons, crêpes et autres douceurs.
En cas de mauvais temps, cap sur la salle Gérard PHILIPE !

ATTENTION CIRCULATION PERTURBÉE !
Plusieurs dispositifs de sécurité, préconisés par les autorités, sont mis en place, dont plusieurs fermetures de route. La partie Nord de Martignas, comprenant les quartiers de Terre Rouge, des Pins, une partie du quartier centre et l'accès au camp de Souge sera fermée à la circulation des véhicules (voitures, poids lourds) de 15h30 à 17h.

- Les barrages seront filtrants de 15h à 15h30 et fixes à partir de 15h30.
- L'ensemble des voies situées sur le périmètre seront fermées à la circulation par Arrêté Municipal dès 15h.
- Le circuit des bus sera modifié : consultez les affichages ou infotbm.com

CONSIGNES DE SECURITE :

- Les enfants doivent être sous la responsabilité d'un adulte.
- Pour que Carnaval reste une fête, l'usage de certains objets est interdit pendant la manifestation : pétards, bouteilles en verre, bombes type mousse à raser, œufs, farine, ...
- Armes factices, costumes militaires ou paramilitaires sont interdits en raison du contexte d'état d'urgence.
- Par mesure de sécurité, ne laissez pas vos poubelles sur les trottoirs le long du parcours. Lors du passage du défilé, les riverains sont invités à ne pas sortir leur véhicule.

ITINERAIRES CONSEILLES :

- Si vous résidez dans les quartiers situés en direction du Camp de Souge (Martyrs de la Résistance, lotissement Terre Rouge) : dirigez-vous jusqu'au lotissement Les Pins et au chemin St Jacques permettant, via la route d'Andernos (D213), de rejoindre l'avenue de la Libération.
- Si vous résidez à l'Ouest du Centre-Ville (lotissement les Pins) : rejoignez le Centre-Ville par le chemin St-Jacques et la route d'Andernos (D213).
- PARKING : vous pourrez accéder au parking des écoles (Jean de la Fontaine), à celui de la Marne (crèche collective, école Castagnet) et au parking du Collège Aliénor d'Aquitaine jusqu'à 15h30.

Les Terrasses,
Centre Socioculturel de Martignas
05.56.78.05.48
cscmartignas@gmail.com
Carnaval Martignas 2024

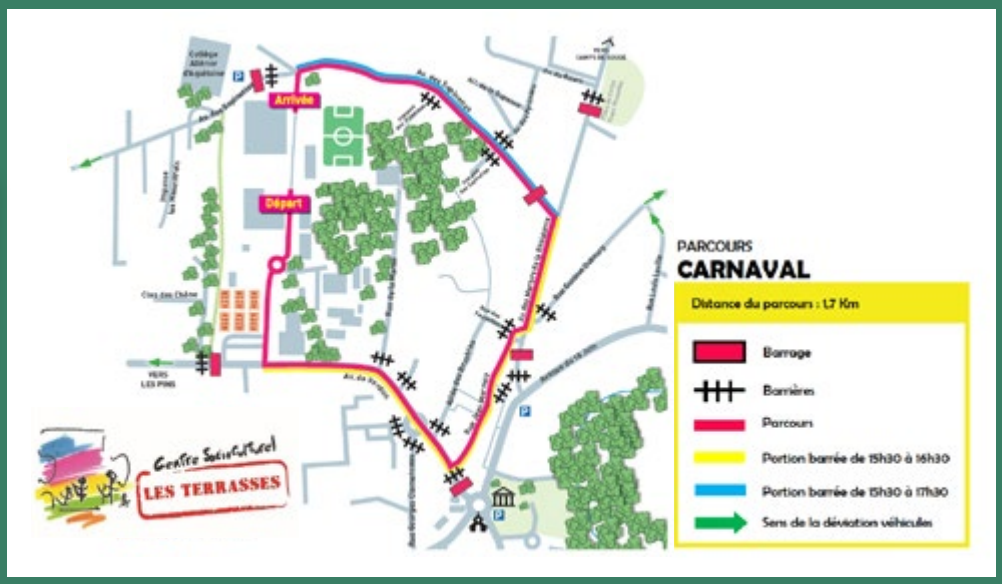

LA SAISON CONTINUE POUR LA FAMILLE DU JUDO ET BEAUCOUP DE CHOSES SE PASSENT !

ASM JUDO-JUJITSU-TAÏSO-SELF DEFENSE

Commençons par féliciter nos 8/9 ans pour leurs résultats lors de l'animation départementale. Adèle, Corentin, Natéo terminent 1er ! Gabin, Isteben, Noa et Clément 2e, Simon et Eléonore 3e.

De très bon résultats, du beau judo, de l'envie et du plaisir. Bravo à eux. Nos 10/11 ans ont participé à la 1/2 finale critérium dans une compétition avec beaucoup d'ambiance et regroupant 525 enfants sur la journée !

Théo est 3e et se qualifie tout comme Hugo pour la phase finale départementale. Notons les bonnes participations de Robin, Mathys, Téodore, Tylian et Maxime. Une bonne expérience pour tous.

Côté passage de ceinture noire ça avance très bien aussi puisque Louis, Greg, Kelvin et Hugo ont validé leur uv4 arbitrage pour leur 1er dan. Kévin et Titouan ont réussi à Jurançon l'examen de kata pour le 2e dan. Ils ont également ajouté entre Jurançon et Rochefort un total de 57 pts pour Kevin, 40 pts pour Titouan et 27 points pour David.

Fin janvier Kevin valide son uv2 technique avec une très belle prestation, il ne lui manque qu'une poignet de points pour obtenir son 2e dan ! Ce même jour Alex ayant lui aussi obtenu son Uv2 il obtient la ceinture noire 1er dan ! La récompense de beaucoup d'effort, de préparation et d'adaptabilité ! Et bien sûr nos stages continuent d'animer le dojo avec près de 40 participants lors de la venue de la triple championne du monde de savate Cyrielle Girodias qui s'est également essayée au jujitsu.

Une superbe journée sur laquelle nous reviendrons plus en détails.

07 81 67 53 54 (laissez un message vocal)
judomartignas@gmail.com
@ASM - Judo Jujitsu Taiso
@asm_judo_jujitsu_taiso
http://judomartignas.wix.com/asmjudo

LES GRANDES NOUVEAUTÉS DU FCMI

F.C MARTIGNAS ILLAC

Une équipe de foot senior féminine a vu le jour en cette saison 2023/2024, nous avons accueilli la première formation de France pour le foot adapté et des éducateurs du FCMI l'ont suivi. En ce milieu de saison les résultats de nos équipes seniors masculin sont bons et notre équipe fanion est à la 2è place du championnat. Cette année la 3è édition du tournoi Bordeaux Océan Cup se déroulera durant le week-end de Pâques. Des équipes venues de toute la France et de contrées plus lointaines. (Maroc, Madagascar, Algérie, Dubaï...). Nous vous attendons nombreux.
Le comité directeur FCMI

UNE BELLE DYNAMIQUE À L'ASM HANDBALL !

ASM HANDBALL

L'ASM Handball compte cette année plus de 160 licenciés de 4 à 59 ans.

Le début d'année a été très dense avec la reprise des championnats, l'organisation de beaux évènements festifs et l'arrivée de nouveaux encadrants/bénévoles permettant une continuité d'accompagnement de nos joueurs en entraînements et compétitions.

L'école d'arbitrage accueille également de nouveaux jeunes qui s'investissent tous les week-ends lors des matchs à domicile, formés et accompagnés par JulienVeysset, qui leur transmet son expérience puisqu'il siffle régulièrement lors des matchs de Nationale 2.

Coté terrain, saluons aussi le travail des entraineurs et encadrants depuis plusieurs années, qui ont permis à plusieurs de nos jeunes joueurs de participer aux détections départementales (féminines et masculines) et pour l'un d'entre eux d'être sélectionné dans l'équipe du comité (Bravo Nathan !)

Nous avons d'ailleurs eu la chance d'accueillir une de ces journées détection à Bernard Ceret récemment.

Enfin, nous sommes accompagnés par de nouveaux partenaires et équipementierqui nous permettent de travailler pour mener à bien nos projets sportifs, d'organisation d'évènements dans le futur et nous les remercions pour leur confiance.

L'ASM Handball se veut une grande famille sportive, accueillant l'ensemble des amoureux de ce magnifique sport.

Les résultats de nos équipes nationales et la perspective des JO à l'été prochain sont un moteur pour nos joueurs et le club.

N'hésitez pas à pousser la porte et venir découvrir le handball !!

BOURSE AUX VÊTEMENTS D'ÉTÉ 15, 16, 17 MARS 2024

TROC SERVICES

Très tendance à l'heure actuelle : des vêtements d'été de 2ème main pour toute la famille vous sont proposés à la halle Moga.

Vous pourrez mettre en vente vos vêtements d'été en les enregistrant au préalable sur le site : http://www.trocservice-martignas.net à partir du samedi 24 février.

ORGANISATION DE LA BOURSE :

Vendredi 15 mars de 9h00 à 18h00 :
- Dépôt des articles enregistrés

Samedi 16 mars de 9h00 à 17h00 :
- Vente libre et ouverte à tous

Dimanche 17 mars de 9h30 à 12h00 :
- Paiement et restitution des invendus.

La vente privée réservée aux bénévoles aura lieu le vendredi 15 mars de 20h30 à 22h00. Nos bénévoles seront là pour vous conseiller lors du dépôt de vos articles le vendredi et dans vos achats du samedi.

N'hésitez pas à venir le samedi 16, de bonnes affaires vous attendent !

Une pensée pour la protection de notre planète avec cet échange de vêtements d'été !

Parlez-en autour de vous !

AGENDA MARS 2024

Agenda complet

Expositions · Animations · Événements · Musique · Sports

TOUS LES DIMANCHES

FCMI FOOTBALL CLUB MARTIGNAS - ILLAC
Futsal loisirs jeunes
De 9 à 12h et de 17h à 20h
Salle Bernard Céret

TOUS LES MERCREDIS

«À 20 LE CONTE» CONTES DU MERCREDI
À 16h20 et 17h20
Bibliothèque municipale
05 57 97 91 21
bibliotheque@ville-martignas.fr

Les SAM 09 - 16 - 23 MARS

ASM BASKETBALL
Championnat Gironde
De 12h30 à 21h30
Salle Hélène-Boucher
U11, U13 (filles et garçons), U15, U17 (garçons), U18 (filles)

ASM HANDALL
Championnat Gironde
À 14h30
Salle Bernard Céret
U11, U13, U15 (filles et garçons), U18, Séniors (garçons)

DIM 03 MARS

RCMI RUGBY
Championnat seniors Nouvelle-Aquitaine
De 14h à 17h
Stade Alban-Moga
Séniors 2, Séniors 1

LE CONTE DES BAMBINS
À partir de 11h
Bibliothèque municipale
De 1 à 3 ans
05 57 97 91 21
bibliotheque@ville-martignas.fr

JEU 07 MARS

CONSEIL DES ACTEURS ÉCONOMIQUES MARTIGNASSAIS
Dès 19h30
Roarockit, Les Portes Océanes, 23 Rue du 503 Rt Z.A, 33127 Martignas-sur-Jalle
Sur invitation

VEN 08 MARS

SPECTACLE FAMILIAL O'RAGE - Cie Barolosolo
Dans le cadre de la sortie de résidence
À 19h
Salle Gérard-Philipe
Billetterie sur City mag, ou paiement sur place
Renseignements à : culture@ville-martignas.fr

DIM 10 MARS

ASM BASKETBALL
Championnat Gironde
À 13h
Salle Hélène-Boucher
Séniors 2 (garçons), Séniors 1

RCMI RUGBY
Championnat seniors Nouvelle-Aquitaine
De 14h à 17h
Stade Alban-Moga
Séniors 2, Séniors 1

LUN 11 MARS

LE MAIRE EN DIRECT
Retransmission en direct sur la page Facebook de la Ville
Dès 19h
Posez vos questions jusqu'au 8 mars sur : ville-martignas.fr/le-maire-en-direct

MER 06 MARS

CONSEIL MUNICIPAL
À 19h
Hôtel de Ville
Retransmission en direct sur la page Facebook de la Ville.

SAM 02 MARS

JALL'HANDY
FÊTE DU VIVRE ENSEMBLE
Spectacle de cabaret, Music-hall
De 14h30 à 17h
Salle Gérard-Philipe
Entrée libre
Inscription et réservation :
jallhandyasso@orange.fr
06 86 99 66 70

Du 04 au 29 MARS

DIGITAL CLEAN UP DAY
Collecte numérique
Lieu de collecte installé au CCAS

JEU 14 MARS

FCMI FOOTBALL CLUB MARTIGNAS - ILLAC
Championnat
De 20h30 à 22h
Salle Bernard Céret

Du VEN 15 au DIM 17 MARS

BOURSE D'ÉTÉ
Enregistrements par Internet : 14/03/2024
Avant 12h00.
Dépôt des vêtements : 15/03/2024
De 9h à 18h
Vente publique : 16/03/2024
De 9h à 17h
Halle Moga

Lady Do et Monsieur Papa dépassent les bornes

À 11h & 16h - Cyclo tournée - Cour de l'école maternelle Flora Tristan
À partir de 3 ans - Tarif : 6 €

SAM **16** MARS

Une éco-tournée en acoustique et à bicyclette, par l'énergique duo Lady Do et Mr Papa. Après des heures passées dans l'obscurité des salles, illuminés de projecteurs, « électricotés » de câbles, de micros sans fil et le cœur à cent mille watts, Lady Do et Monsieur Papa rêvaient d'une tournée à la force du mollet et avec le vent dans le dos. L'envie est de marier musique et champ, chansons et chardons, au plus près des gens, avec en toile de fond une empreinte carbone proche du niveau de la mer.
Ainsi, avec un (vrai) piano, un ukulélé, une guitare et leurs voix, Lady Do et Monsieur Papa s'amusent à jongler avec les rimes comme avec leurs instruments. Leur musique est joyeuse et déjantée avec la petite touche Rock and Popy.
Ne les ratez pas, à voir en famille de 2 à 102 ans !

Spectacle dans le cadre du Festival En Voiture Simone en partenariat avec la Ville de Saint-Jean d'Illac

BILLETTERIE

SAM **23** et DIM **24** MARS

TOURNOI TENNIS
ASM Tennis
De 8h à 18h
Halle Alban Moga

SAM **23** MARS

OPÉRATION DE BROYAGE
De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
ADAPEI (Avenue de Lattre de Tassigny)
Plus d'informations : 05 57 97 00 50
l.meneret@ville-martignas.fr

MÉDADANSE – SOIRÉE SPECTACLE
Soirée concert avec orchestre suivi d'une soirée dansante
De 19h à 00h
Salle Gérard-Philipe
Sur inscription : 06 75 10 04 01 ou mega.danse33@gmail.com
Plus d'informations : https://www.megadanse33.fr/

VIDE GRENIER RCMI
De 5h à 20h
Club-house MOGA

Bulle Musicale : L'envolée

À 10h15 & 11h15 - Concert live - Salle Gérard-Philipe
À partir de 3 mois - Tarif : 6 € (jauge limité)

SAM **30** MARS

Les bulles musicales ?
Ce sont des petits concerts acoustiques, au format adapté pour les tous petits proposés par le Krakatoa.... Une petite bulle musicale à découvrir et à vivre entre petits et grands ! Ce sont des des temps de partage, de découverte et de dialogue autour de la musique et de la création !
Avec L'Envolée, Mathilde Latrubesse et Victoire Cid nous invitent à survoler l'Europe sur les ailes d'un grand oiseau, en leur belle compagnie et celle de Timo...des Balkans au Pays basque à la découverte de chants et belles histoires collectés lors de ce grand voyage musical !

Spectacle dans le cadre du Festival En Voiture Simone en partenariat avec la Ville de Saint-Jean d'Illac

BILLETTERIE

CARNAVAL 2024
Thème l'espace
Centre Socio Culturel
Défilé et final
De 15h30 à 18h
Les terrasses Centre Socio Culturel
Plus d'informations : 05 56 78 05 48

COUNTRY DANCE CLUB
Bal
De 14h à 1h
Salle Pays des Graves
Plus d'informations :
Delphine Cordeiro 06 49 92 36 17

LUN **18** MARS

INSCRIPTIONS À LA COLLECTE DÉCHETS VERTS (Collecte Jeudi 21/03)
Avant 12h sur www.ville-martignas/collecte-des-dechets-verts/

DIM **17** MARS

ASM BASKETBALL
Championnat Gironde
À 13h
Salle Hélène-Boucher
Séniors 2 (garçons),
Séniors 1

MER **20** MARS

DIGITAL CLEAN UP DAY
Sensibilisation à l'empreinte numérique animée par A. Blindron, Conseiller numérique et E. Delcamp, référent de l'association World Clean Up Day.
De 14h à 17h30
Salle Claude Monet
Tout public. Entrée Libre.

VEN **22** MARS

CONFÉRENCE JALLE ASTRONOMIE
Le cycle de la vie du Soleil, de sa naissance à sa mort
par Louise MARINHO, doctorante au LAB
De 21h à 22h30
Maison des Gestes du Développement Durable (MGDD)
Plus d'informations : Contacts : 05 56 78 03 79 / 07 85 72 30 66

LOTO ASM BASKET
De 17h à 1h
Salle Gérard-Philipe

MAR **26** MARS

BAL COSTUMÉ DES TOUT-PETITS
RPE et les structures Petite enfance, le pôle senior et l'EPHAD
De 16h à 17h
Salle du Pays-des-Graves

MER **27** MARS

COMPÉTITION BADMINTON UNSS
De 13h30 à 16h
Salle Hélène-Boucher

MER **03** AVR

CONSEIL MUNICIPAL
À 19h
Hôtel de Ville
Retransmission en direct sur la page Facebook de la Ville.

JEU **04** AVR

REUNION PUBLIQUE
Réseaux Vélo Express
Aménagement des avenues Bourgoin et 18 juin 1940
À 19h
Salle du conseil

Intermarché SUPER

Avenue Colonel Pierre Bourgoin
MARTIGNAS-SUR-JALLE

05 56 78 01 85

leDRIVE Intermarché

Horaires / Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 19h30 et dimanche de 9h à 12h30 /

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

@villedemartignas

État civil

MARIAGES
Frantz DARMENDRAIL et Dominique BRETESCHÉ
Baptiste RONDEAU et Anaïs CHARIER

BAPTEMES CIVIL
Anaïs BOUTIGUE
Maxence RONDEAU
Agathe RONDEAU

NAISSANCES
Yanis CHATELLAIN

DECES
Georgette FONTANILLES Veuve PUJOL
Nicole LAUBERT
Gilbert MARCUCCI
Victoria LATAPPY Veuve DUMORA
Jean, Pierre BATAILLÉ
Pierrette GUILHOURET Veuve CORBAL
Marie GASSER Veuve PETER
Jacqueline VALADE Veuve MARTY
Marie-Josée LICHAU épouse COIRIER

Messes

Église Catholique Saint-Jean-d'Illac / Martignas-sur-Jalle
56 place de l'Église
33127 Saint-Jean-d'Illac
05 56 21 61 43 - secretariat@paroissesstjeandillacmartignas.fr
Messes dominicales en alternance avec Saint-Jean-d'Illac :
- Samedi à 18h30
- Dimanche à 10h30
Messes en semaine :
Horaires et lieux des messes affichés sur les églises ou sur www.paroissesstjeandillacmartignas.fr

Église Protestante Évangélique
32 av. Pierre Mendès-France
33700 Mérignac
07 69 00 54 74
toddalthaus@gmail.com
www.eglise-merignac.com

Libre expression

L'article 9 de la Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité prévoit que dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

GROUPE MAJORITAIRE
« OSONS MARTIGNAS »

Le plan vélo se déploie.

Notre équipe mène une politique volontariste en faveur des mobilités. Construit dès 2021 avec Bordeaux Métropole, le Plan vélo de Martignas continue de tisser sa toile pour sécuriser les déplacements doux.

Après plusieurs mois de travaux, le chantier de création de la voie verte Mairie-Moga touche à sa fin. C'est une opération majeure qui a été conduite, restructurant une entrée de ville très empruntée par les automobilistes. L'enjeu était bien identifié et les contraintes d'un tel chantier étaient lourdes à porter, tant les conditions météorologiques l'ont impacté.

Cet aménagement de 800m linéaire assure la mise en sécurité des nombreux piétons et cyclistes, riverains, résidents de l'ADAPEI et sportifs du stade Moga.
Il a aussi permis la création d'un réseau d'assainissement des eaux pluviales, l'enfouissement et la sécurisation des nombreux réseaux aériens et l'installation d'un nouvel éclairage public LED, changeant durablement la physionomie de cet axe structurant.

Dans le même temps, pour accompagner les cyclistes dans leur pratique du vélo, dix stations de réparation équipées de pompes à vélo sont installées aux quatre coins de la commune. Vous trouverez leur positionnement sur le site de la ville.

Jeudi 4 avril, nous vous invitons à participer à la réunion publique de présentation du projet de Réseau Vélo Express (REVE) n°11 Bordeaux-Martignas, qui restructurera totalement les avenues du 18 juin 1940 et du colonel Pierre-Bourgoin dans les années à venir.

@OsonsMartignas

GROUPE D'OPPOSITION
« POUR MARTIGNAS PARTAGEONS UN AVENIR DURABLE »

L'église et la non-assistance à patrimoine en danger

En mars 2023, il y aura bientôt un an, les gouttières de notre église ont été volées.

Depuis, les malfaiteurs ont été identifiés, appréhendés et condamnés à de la prison, et à rembourser à la ville le préjudice subi de 25k€. Le dossier sécuritaire et financier est sur les rails, tant mieux.

Mais rien n'a été entrepris pour protéger le bâtiment.

Il a beaucoup plu ces derniers mois, et l'église en a souffert : façades extérieures noircies par l'humidité, moisissures qui se développent, peintures dégradées ...

On nous annonce la pose de nouvelles gouttières. Il est bien temps de s'en préoccuper, alors que l'humidité continue son travail de sape, jour après jour !

Ce n'est pas le seul exemple d'une gestion hasardeuse du patrimoine.

La maison Bourdieu a subi les assauts de la grêle en juin 2022, avec une toiture fragilisée, suivie d'inondations un an plus tard. Dans la grande halle sur la Plaine des Sports, les matériels stockés par les services de la ville sont en train de pourrir sous une toiture constellée de trous. Quant à la Halle Moga, elle fuit de partout, au grand dam des associations qui l'utilisent.

Mettre en sécurité nos bâtiments en cas d'intempéries devrait être une priorité, pour le patrimoine comme pour les finances.

@MartignasCitoyen

CARNAVAL 2024

SAM. 30 MARS

15H30 RDV AUX TERRASSES
16H À 18H DÉFILÉ ET FINAL

BUVETTE

DÉCOLLAGE IMMÉDIAT POUR L'ESPACE

ANIMATIONS

RENSEIGNEMENTS:
LES TERRASSES
05.56.78.05.48